



ASSOCIATION POUR LES ÉTUDES  
SUR LA GUERRE ET LA STRATÉGIE



## 7<sup>ème</sup> Congrès de l'AEGES Aix-en-Provence, 18-19-20 juin 2025

### Appel à communications

L'AEGES lance un appel à communications pour son prochain congrès, organisé en partenariat avec Sciences Po Aix, qui aura lieu du 18 au 20 juin 2025 à Aix-en-Provence.

Les propositions de communication pourront s'insérer dans l'une des 22 sections thématiques retenues (dont vous trouverez la liste synthétique, puis une présentation détaillée ci-dessous), ou bien dans l'un des deux panels transversaux : le panel « varia » ou le panel « book review ».

Les propositions de communication devront être envoyées par courriel directement à chacun des responsables scientifiques de la section thématique concernée.

Chaque proposition devra inclure les éléments suivants :

- Nom, prénom, institution d'appartenance, statut et adresse email du / des auteur.e.s
- Intitulé de la proposition de communication
- Présentation scientifique du projet de communication (4 000 signes espaces compris)
- Courte notice bio-bibliographique

La langue de travail sera prioritairement le français, mais il est possible de soumettre une proposition de communication en anglais pour certains panels (ceux qui disposent d'une présentation en français et en anglais ci-dessous).

Les propositions de communication devront être soumises avant le vendredi 17 janvier 2025.

## Liste des sections thématiques

ST	Intitulé	Responsables scientifiques
ST 1	Prométhée aux Enfers : permanences et mutations de la guerre chimiques aux XXe et XXIe siècles	Lina Leyla Abdelaziz Pierre Journoud Christophe Lafaye Olivier Lepick
ST 2	Espaces, acteurs et règles d'interaction dans les processus de paix	Dima Alsajdeya Léonard Colomba-Petteng
ST 3	“Brouiller” les lignes : les enjeux de la sécurité numérique entre les acteurs civils et militaires	Yves Auffret Benoit Lopez Christophe Pajon
ST 4	Le prétorianisme technologique en Afrique : entre transformations de l'Etat, enjeux géopolitiques et opérationnels	Philippe Awono Toussaint Kounouho Christel Dior Tamegui
ST 5	Expérience(s) de violence(s) en conflits contemporains. Méthodes d'enquêtes, Sources / Données, Enjeux méthodologiques	Théo Borel Pauline Cherbonnier Thomas Ramonda
ST 6	Le genre comme objet de conflictualité internationale	Marina Bousquet Okan Germiyanoglu Lydie Thollot
ST 7	Enjeux historiques et contemporains du <i>re-enactment</i> des guerres et conflits	François Cadiou Clément Puget
ST 8	Exploration et exploitation militaires des fonds marins	Rachid Chaker Jean-Marie Kowalski
ST 9	Les Mises en récit du monde : perspectives narratives en relations internationales	Paul Charon
ST 10	Le général Lucien Poirier et la stratégie. Au-delà du nucléaire	Matthieu Chillaud Paul Villatoux
ST 11	La crise pour faire la guerre, la guerre pour résoudre la crise : entre rationalité politique et instrumentalisme narratif	Marcello Ciola

ST 12	Des fous en guerre ? Penser la folie dans les relations internationales	Justin D. Cook Okan Germiyanoglu Akofa Hukportie Franca Loewener
ST 13	Innovation doctrinale, puissance militaire et victoire – sources et théories	Malo Cornuaille
ST 14	La construction des systèmes de justice militaire, de l'expansion européenne aux guerres de décolonisation (XIVe-XXe siècle)	Benjamin Deruelle Guillaume Pinet
ST 15	Varieties of revisionism	Jérôme Doyon Juliette Faure
ST 16	Les stratégies nationales à l'épreuve des nouvelles dynamiques de compétition : le cas des activités spatiales	Amaury Dufay Brian Kalafatian
ST 17	Le Troisième Âge Nucléaire : prospective, critique et controverse pluridisciplinaire	Florian Galleri Benoît Grémare Yannick Pincé
ST 18	Enjeux sécuritaires et coopération dans l'espace francophone africain	Salif Kiendrebeogo Essouhouna Tanang
ST 19	La culture stratégique face au retour de la guerre de haute intensité : révisions, contestations et adaptations	Justin Massie Falk Ostermann Nicolas-François Perron
ST 20	Renouveau de l'approche historique et stratégique du nucléaire militaire français	Renaud Meltz Manatea Tiarui
ST 21	Crises sécuritaires au Sahel : Enjeux de la contre-insurrection nationale et internationale face aux nouveaux équilibres de pouvoir	Joschka Philipps Paala Toubga
ST 22	L'Europe et les questions nucléaires. Défis politiques et diplomatiques, enjeux sécuritaires et perspectives juridiques	Douglas de Quadros Rocha Mathéo Schwartz
ST 23	Panel « Varia »	Comité scientifique du congrès
ST 24	Panel « book review »	Adrien Estève

## Format des panels

Chaque panel disposera d'un ou deux créneaux horaires de 2 heures. Chaque créneau pourra accueillir entre 3 et 4 communications. Les communications ne devront pas dépasser 20 minutes, afin de conserver un temps suffisant pour la discussion des papiers et les échanges avec le public.

Les intervenant.e.s devront transmettre une version rédigée de leur communication en amont du congrès, au plus tard le 30 mai. Cela permettra aux membres du panel et au discutant.e d'en prendre connaissance à l'avance, favorisant ainsi la discussion.

## Informations pratiques

Le congrès se tiendra sur deux journées et demie : du mercredi 18 juin à 14h jusqu'au vendredi 20 juin à 16h.

La participation au congrès sera soumise à des frais d'inscription sur la base des tarifs ci-dessous :

- Titulaires / membres de l'AEGES : 40 euros
- Titulaires / non-membres de l'AEGES : 75 euros
- Non-titulaires / membres de l'AEGES : 0 euro
- Non-titulaires / non-membres de l'AEGES : 15 euros.

L'AEGES lancera, en début d'année 2025, un système de bourses, permettant la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement de certains participants (cela s'adressera en priorité aux jeunes chercheur.e.s, et à celles et ceux ne bénéficiant pas d'un soutien de leur laboratoire).

Toutes les informations liées à l'organisation du congrès peuvent également être retrouvées sur la page dédiée du site internet de l'AEGES : <https://www.aeges.fr/congres-2025-aix-en-provence/>

Pour toute question, vous pouvez nous joindre à l'adresse : [contact@aege.fr](mailto:contact@aege.fr)

## ST 1

# Prométhée aux Enfers : permanences et mutations de la guerre chimiques aux XXe et XXIe siècles

### Responsables scientifiques :

Lina Leyla Abdelaziz, Université de Batna 2, [l.abdelaziz@univ-batna2.dz](mailto:l.abdelaziz@univ-batna2.dz)  
Pierre Journoud, Université Paul-Valéry Montpellier, [pierre.journoud@univ-montp3.fr](mailto:pierre.journoud@univ-montp3.fr)  
Christophe Lafaye, Université de Bourgogne, [christophe.lafaye@gmail.com](mailto:christophe.lafaye@gmail.com)  
Olivier Lepick, Fondation de la recherche stratégique, [olivier@lepick.fr](mailto:olivier@lepick.fr)

L'étude des armes de destruction massive (nucléaires, bactériologiques, radiologiques et chimiques), de leurs doctrines d'emploi et de leurs utilisations, se heurtent à une très grande disparité de traitement dans le champ des sciences humaines et sociales<sup>1</sup>. A la différence des armes nucléaires – armes du non-emploi (dissuasion)<sup>2</sup>-, les armes chimiques connaissent un usage pratiquement ininterrompu sur tous les champs de bataille des XXe et XXIe siècles. Les efforts pour en interdire l'usage lors de la conférence de la Haye (1899), du protocole de Genève (1925) ou du traité d'interdiction des armes chimiques (1993), se heurtent à cette triste réalité : de la Grande Guerre (1914-1918) en passant par les rizières et forêts du Vietnam (1962-1975), des grottes et casemates en Algérie (1956-1962) ou dans le cadre des conflits irano-irakien (1980-1988), syrien (depuis 2011) et russo-ukrainien (depuis 2022), les armes chimiques sont encore employées sur le champ de bataille. Protéiforme, la guerre chimique se joue du temps et des traités. Elle ressurgit dans la guerre de l'ombre menée par les services secrets russes (affaires autour du Novichok) ou dans les menaces des groupes terroristes, outils au service de buts de guerres lointaines. Il y a urgence à ce que les sciences humaines et sociales regardent bien en face les différentes facettes de la guerre chimique et leurs conséquences. Parce qu'elles sont difficiles à saisir pour le chercheur seul limité par son savoir disciplinaire, leur étude doit être le lieu par excellence de la pluridisciplinarité et de la transdisciplinarité. C'est l'objet de ce panel.

En 1932, Lucien Leroux définit le concept de guerre chimique comme : « *l'utilisation dans le combat d'armes chimiques agissant par elles-mêmes sans décomposition immédiate. Nous avons nommé les liquides, solides et gaz toxiques, les incendiaires et les fumigènes* »<sup>3</sup>. Cette définition doit être approfondie. Après le choc de la guerre chimique lors de la Grande Guerre révélée par Olivier Lepick<sup>4</sup>, « *les conflits asymétriques (...), guérilla, contre-guérilla (...), ont été souvent le théâtre d'emploi d'armes nouvelles (...). L'arme chimique figure parmi l'arsenal des armes « nouvelles », « secrètes », voire miracle* », note Olivier Lion. « *Dès la fin de la Grande Guerre, l'arme chimique a été un acteur incontournable (...) de ces guerres qui ne voulaient pas dire leur nom* »<sup>5</sup>. La guerre chimique se décline en fonction des différentes formes du combat, qui renvoient à des réalités stratégiques et tactiques différentes. Elles sont

---

<sup>1</sup>. Principalement pour des questions d'accès aux sources à cause de la réticence des Etats et d'un déséquilibre au profit de l'étude du fait nucléaire.

<sup>2</sup>. La place des études du fait nucléaire est très importante dans le champ des sciences humaines et sociales, sans doute à cause de ses effets de destruction immédiate sans commune mesure.

<sup>3</sup>. Lucien Leroux, *La guerre chimique*, Paris, éditions Spes, 1937, p 7.

<sup>4</sup>. Olivier Lepick, *La Grande Guerre chimique*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, 384 pages.

<sup>5</sup>. Olivier Lion, « Des armes maudites pour les sales guerres ? L'emploi des armes chimiques dans les conflits asymétriques », *Stratégie*, n°2009/1, p 491-492.

nécessaires à caractériser pour étendre la réflexion : aux choix des agents (toxiques, incendiaires, défoliants etc.) et des vecteurs de diffusion (bombes, chandelles etc.), aux justifications politiques (ou aux silences), au rôle des groupes de pression au sein des états-majors ou chez les industriels pour en banaliser leur usage et faire tomber les réticences. Longtemps après la fin de la guerre, l'absence, la destruction ou la dissimulation des archives publiques, l'occultation -sous couvert de secret d'Etat - de leurs effets sur les Hommes et l'environnement empêchent d'en saisir toutes les implications, même si les traces demeurent comme le montrent les travaux du géologue Daniel Hube sur les champs de bataille de la Grande Guerre<sup>1</sup>.

Quatre thématiques sont définies pour les propositions de communications :

1. **Etudier et caractériser les différentes formes de la guerre chimique aux XXe et XXIe siècles** : nous proposons de mener une réflexion à partir d'études de cas permettant d'en proposer *In fine* de réfléchir à définir une typologie des formes prises par la guerre chimique.
2. **Les effets de la guerre chimique sur les hommes et l'environnement** : quels sont les héritages des guerres chimiques dans les sociétés ayant subies leurs ravages ? Des champs de batailles de la Grande Guerre aux rizières et forêts de l'Asie du Sud-est, les milieux et les Hommes portent encore les séquelles de ces combats. Comment se manifestent-elles ? Comment s'opère (ou pas) l'administration de la preuve ? Quels sont les parcours entrepris et les difficultés rencontrées par ceux qui cherchent à faire reconnaître leurs dommages par les belligérants ?
3. **La guerre chimique et le droit international** : Alors que nous nous apprêtons à fêter les cent ans du protocole de Genève de 1925 et après le traité d'interdiction des armes chimiques de 1993, quel bilan pouvons-nous faire des tentatives de régulation de l'usage de ces armes par le droit international ? Quels sont les écueils et les espoirs portés par ces initiatives ?
4. **Aspects méthodologiques autour de l'étude de la guerre chimique** : au-delà de la difficulté d'accès aux archives publiques<sup>2</sup>, l'étude des guerres chimiques demande d'adopter une approche résolument pluridisciplinaire (historique, politique, archéologie du champ de bataille, archéologie forensique, étude des sols et de leurs contaminations etc.). Comment concilier ces approches multiples et concevoir des méthodologies de recherches efficaces ?

---

<sup>1</sup>. Daniel Hube, *Sur les traces d'un secret enfoui. Enquête sur l'héritage toxique de la Grande Guerre*, Paris, Michalon, 2016, 288 pages.

<sup>2</sup>. Sujet que nous avons traité lors du panel 6 du congrès de l'AEGES en 2023 : « Histoire et actualités des armes chimiques : des recherches impossibles ? » (avec Aurore Kamichetty, doctorante de l'université de Montréal)

## ST 2

### Espaces, acteurs et règles d'interaction dans les processus de paix

#### Responsables scientifiques :

**Dima Alsajdeya**, chercheuse post-doctorale (ACSS-Ifpo/ Collège de France / Centre Thucydide), [dima.alsajdeya@college-de-france.fr](mailto:dima.alsajdeya@college-de-france.fr)

**Léonard Colomba-Petteng**, maître de conférences (IEP de Strasbourg/ SAGE),  
[leonard.colombapetteng@sciencespo.fr](mailto:leonard.colombapetteng@sciencespo.fr)

Ce panel examine les cadres politiques, sociaux et matériels qui sous-tendent les négociations de paix. Plutôt que de se focaliser sur les résultats ou la finalité de ces négociations (tels que les cessez-le-feu, les accords de trêve, les accords de paix, l'ouverture de corridors humanitaires ou la libération d'otages), l'analyse porte davantage sur leurs modalités et leur déroulement. Il s'agit d'explorer le processus d'institutionnalisation des cadres d'interaction qui rendent possibles l'ouverture des négociations et leur progression. L'hypothèse centrale est que les conditions politiques, sociales et matérielles dans lesquelles se déroulent les négociations influencent directement le contenu des discussions, les comportements des acteurs, leurs stratégies et leurs attentes. Ce panel s'appuiera largement sur la préparation d'un dossier thématique pour une revue à comité de lecture. Celui-ci met au coeur de la réflexion trois axes principaux, qui pourront être privilégiés pour enrichir ce panel.

#### Axe 1. Les acteurs et leur légitimité

Le premier axe de réflexion s'intéresse aux dynamiques d'inclusion et d'exclusion qui façonnent les négociations. Qui sont les acteurs invités à participer et comment leur légitimité est-elle définie ? Sont-ils directement impliqués dans le conflit ou mandatés par d'autres parties prenantes ? L'ouverture des pourparlers peut également favoriser l'émergence de nouveaux interlocuteurs, parfois non institutionnalisés, inattendus ou considérés comme illégitimes, voire "infréquentables". La question du dialogue avec ces acteurs, souvent perçus comme illégitimes, soulève d'importants dilemmes politiques et normatifs (Tannous, 2023), notamment lorsqu'il s'agit de négociations complexes comme la libération d'otages (Dignat, 2023) ou la gestion des activités d'organisations qualifiées de "terroristes" (Pérouse de Montclos, 2020). Ainsi, l'étiquetage des interlocuteurs joue un rôle central dans la possibilité d'engager des négociations, influençant la faisabilité et la légitimité du dialogue.

#### Axe 2. Les conditions préalables et les « lignes rouges »

Ce second axe explore comment les acteurs définissent et imposent leurs conditions préalables à l'ouverture des négociations. Les participants cherchent souvent à restreindre ou à étendre l'objet des discussions pour aligner les négociations avec leurs intérêts. Quels sont les mécanismes permettant aux différents acteurs d'influencer le cadre des négociations ? Des études ont souligné l'importance des ressources positionnelles et des capitaux détenus par les acteurs pour affirmer leur influence dans les arènes multilatérales (Pouliot, 2017). Les recherches sur les dynamiques multilatérales révèlent également l'importance des calculs stratégiques et tactiques adoptés par les acteurs pour renforcer leur poids au sein des négociations internationales (Petiteville et Placidi, 2013).

### Axe 3. Les espaces et les temporalités de la négociation

Ce troisième axe s'intéresse aux lieux et temporalités qui conditionnent l'ouverture et orientent le déroulement des négociations. Comment le sentiment d'urgence affecte-t-il les pratiques de négociation (Ambrosetti, 2008) ? Pourquoi certaines négociations s'éternisent-elles au point de s'étaler sur plusieurs décennies (Bertrand, 2017) ? Comment certains acteurs, tels que les États ou les organisations internationales, parviennent-ils à incarner une position de neutralité auprès des parties prenantes au conflit (Bettati, 2016) ? Pourquoi choisissent-ils de capitaliser sur cette réputation pour endosser le rôle de médiateur, en prenant parfois l'initiative de déterminer le lieu et le calendrier des discussions ? Dans la lignée des recherches pionnières sur les « rituels feutrés des négociations internationales » (Gautier, 1996), cet axe explore également les « rituels d'interactions » (Goffman, 1974), ainsi que les enjeux symboliques liés aux mondanités et aux sociabilités élitaires, qui participent aux tentatives de résolution pacifique des conflits.

#### Bibliographie sélective

- Ambrosetti, David, « Urgences et normalités de gestionnaires face aux violences « des autres », l'ONU et le Soudan », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol° 174, n°4, 2008, p. 80-99.
- Bély, Lucien. « Négocier la paix, de Westphalie au temps des révolutions », Franck Petiteville éd., *Négociations internationales*. Presses de Sciences Po, 2013, pp. 171-198.
- Bertrand, Gilles (2017). Chypre : trop de négociations ont-elles tué la négociation ? *Confluences Méditerranée*, vol° 100, n°1, p. 111-121.
- Bettati, Mario. « Chapitre 7. La neutralité », Bettati Mario (dir.) *Le Droit de la guerre*. Odile Jacob, 2016, pp. 288-294.
- Dieckhoff, Milena. *La médiation internationale. Entre guerre et paix*. Presses de Sciences Po, 2022.
- Dignat, Étienne, *La rançon de la terreur. Gouverner le marché des otages*, Presses Universitaires de France, 2023.
- Devin, Guillaume. « Conclusion : négociations internationales : fonctions, acteurs et dynamiques », *Négociations*, vol. 34, no. 2, 2020, pp. 143-148.
- Gantet, Claire. « L'institutionnalisation d'une négociation. La ritualisation de la paix de Westphalie (1648) », *Hypothèses*, vol. 4, no. 1, 2001, pp. 181-187.
- Gautier, Philippe, « Le rituel feutré des négociations internationales » dans Gérard Philippe, Ost François et Van de Kerchove Michel (dir.), *Droit négocié, droit imposé ?*, Presses universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 1996.
- Faget, Jacques, « Les métamorphoses du travail de paix État des travaux sur la médiation dans les conflits politiques violents ». *Revue française de science politique*, vol. 58, n°2, 2008, p.309-333
- Goffman Erving, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.
- Humphrey, John. P, « Les conditions nécessaires à la paix », *Études internationales*, vol.18, n°3, 1987, 601–608.

Lefranc, Sandrine. « Comment une chimère est devenue une politique internationale : l'arène de la « paix positive » », *Critique internationale*, vol. 92, no. 3, 2021, pp. 95-120.

Petiteville, Franck, Placidi-Frot, Delphine, *Négociations internationales*, Presses de Sciences Po, 2013.

Pérouse de Montclos, Marc-Antoine, « Faut-il négocier avec les djihadistes au Sahel ? », *Politique étrangère*, n°1, 2020, pp. 175-187.

Pouliot, Vincent, *L'ordre hiérarchique international. Les luttes de rang dans la diplomatie multilatérale*. Presses de Sciences Po, 2017.

Tannous, Manon-Nour, (dir.), *Fréquenter les infréquentables. Le choix des interlocuteurs en diplomatie*, CNRS Éditions, 2023.

Tenenbaum, Charles, « Négociations et médiations dans la résolution des conflits ». *Négociations internationales*, Presses de Sciences Po, 2013. p.257-284.

Zartman, William I., « Conflict Resolution and Negotiation », in Jacob Bercovitch, Victor Kremenyuk et William I. Zartman (dir.), *The Sage Handbook of Conflict Resolution*, Los Angeles (Calif.)/Londres, Sage, 2009, p. 322-339.

Zartman, William I., Touval, Saadia, « International Mediation in the Post-Cold War Era », in Chester A. Crocker, Fen Osler Hampson et Pamela Aall (dir.), *Managing Global Chaos. Sources of and Responses to International Conflict*, Washington, D.C, United States Institute of Peace Press, 1996, p. 445-461

## ST 3

# “Brouiller” les lignes : les enjeux de la sécurité numérique entre les acteurs civils et militaires

### Responsables scientifiques :

Christophe Pajon, CREA, Ecole de l’air et de l’espace, enseignant-chercheur,  
[christophe.pajon@ecole-air.fr](mailto:christophe.pajon@ecole-air.fr)

Auffret Yves, IRSEM, chercheur, [yves.auffret@irsem.fr](mailto:yves.auffret@irsem.fr)

Lopez Benoit, CREA, Ecole de l’air et de l’espace, MCF, [benoit.lopez@ecole-air.fr](mailto:benoit.lopez@ecole-air.fr)

La transformation numérique des États et des organisations bouleverse les frontières traditionnelles entre les secteurs civil et militaire, notamment dans le domaine de la sécurité de l’information. Ce panel pluridisciplinaire vise à explorer les enjeux contemporains liés à la circulation des compétences et à l’externalisation de la sécurité numérique, en particulier le partage civilo-militaire des responsabilités. Ce panel ambitionne donc de créer un espace de réflexion pour identifier et analyser les nouvelles dynamiques à l’œuvre dans la gestion de la sécurité numérique à la croisée du civil et du militaire, avec une attention particulière à la manière dont cette coopération se matérialise et ses conséquences pour la gouvernance de la cybersécurité.

Nous réunissons ainsi des perspectives issues du Droit, des Sciences Politiques et de la Sociologie pour examiner comment ces secteurs collaborent, se superposent ou se différencient dans la gestion de la sécurité numérique. Premièrement, la complexité croissante de la gouvernance de la sécurité informationnelle invite à interroger les multiples discours et pratiques de sécurisation. Au sein même des États, les dispositifs de sécurité sont éclatés entre différentes institutions publiques, lesquelles sont parfois décentralisées géographiquement et techniquement. Ce constat soulève des questions sur la coordination interministérielle et la répartition des responsabilités entre acteurs publics et privés dans un contexte de changement de paradigme et d’élargissement du périmètre de la cybersécurité à l’échelle européenne. Ce panel abordera également les implications juridiques des modalités de circulation des compétences cyber entre les secteurs civil et militaire. Enfin, la question de l’externalisation des compétences cyber soulève des enjeux de gouvernance dans la transformation des organisations publiques.

Les États tendent pour certains à déléguer certaines fonctions de cybersécurité à des acteurs privés, notamment dans le cadre d’opérations militaires ou de la sécurisation des infrastructures critiques. L’entretien de ce tissu industriel est d’ailleurs l’un des leviers pour accroître la résilience des sociétés dans les crises. Dans le même temps, des enjeux professionnels et en termes de ressources humaines naissent au sein des institutions de Défense, elle participe à la recomposition des métiers, de leur sens et parfois des identités professionnelles, par une forme “d’opérationnalisation” de tâches plus souvent qualifiées de “soutien”. Ce phénomène renforce la nécessité d’une analyse pluridisciplinaire pour comprendre les mécanismes de régulation, les tensions et les opportunités qui émergent de cette collaboration.

## ST 4

# Le prétorianisme technologique en Afrique : entre transformations de l'Etat, enjeux géopolitiques et opérationnels

### Responsables scientifiques :

Philippe Awono, Université de Yaoundé II-Soa, [philippeawono@gmail.com](mailto:philippeawono@gmail.com)

Toussaint Kounouho, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan,

[toussaint.kounouho@gmail.com](mailto:toussaint.kounouho@gmail.com)

Christel Dior Tamegui, Université Jean Moulin Lyon 3, [tameguichristeldior@gmail.com](mailto:tameguichristeldior@gmail.com)

La variable technologique est devenue un paramètre structurant du développement des armées en Afrique (acquisition des drones de surveillance et de combat ; acquisition des véhicules de combat sans pilote ; plateformes de frappe à distance). Cependant, elle donne lieu à des regards différenciés : Tantôt célébrée, par exemple dans le cadre du « soldat augmenté » où les exosquelettes permettent au fantassin de parcourir de plus grandes distances, plus vite, en portant des charges plus importantes (Hardy, 2021). Tantôt discutée, notamment lorsque les « robots tueurs » suscitent des interrogations relatives aux enjeux éthiques des moyens de combats déshumanisés (Roucy-Rochegonde, 2024). Si de manière générale, la problématique de la technologisation de l'armée est saisie comme un multiplicateur et marqueur de la puissance militaire des Etats ou de la puissance des Etats tout simplement (Sainjon, 2022), sa simple restriction à la sphère militaire peut comporter des biais dans l'analyse du prétorianisme technologique. En ouvrant l'analyse à la sociologie de l'Etat, la sociologie militaire et la sociologie du numérique, le prétorianisme technologique en Afrique peut informer les transformations de l'Etat. Cette hypothèse qui appelle une mise en articulation entre technologisation des armées africaines et transformation de l'Etat fait particulièrement sens lorsqu'on convoque la conception dynamique du soldat professionnel dont le rôle est corrélé à la révolution technologique (Janowitz, 1960). Autrement dit, le progrès technique induit un changement dans les pratiques guerrières et une transformation du rôle du soldat professionnel qui devient un « manager » et un technicien. Un nouveau rôle qui tient de l'importance accordée aux missions de gestion et de coordination, à la multiplication des tâches logistiques, aux préoccupations technologiques et leurs potentielles conséquences sociales, aux interactions croissantes avec le monde civil, etc. (Girardet, 2021). La pertinence de cette mise en articulation du prétorianisme technologique avec la transformation de l'Etat en Afrique réside aussi dans la nature particulière du contexte africain où l'armée joue un rôle structurant dans la construction de l'Etat. Dans ce contexte singulier, toute évolution dans le champ militaire, en l'occurrence l'innovation technologique influence le cours de l'Etat ou renseigne sur les changements dont ce dernier est l'objet.

Ainsi, refuser toute neutralité à la variable technologique dans la projection des armées africaines, c'est prendre en charge la complexité des processus de technologisation des armées africaines pour les saisir à partir de quatre entrées. D'abord, ces processus peuvent rendre compte d'une modalité de transformation de l'Etat à travers des éléments précis relatifs aux politiques de développement, d'appropriation et de maîtrise technologiques. C'est le lieu par exemple de mesurer le niveau et la capacité de naturalisation technologique des sociétés africaines dans la mesure où certaines technologies utilisées par ces armées sont parfois l'œuvre d'ingénieurs locaux, militaires ou civils. Ensuite, ces processus permettent de voir comment les

enjeux d'appropriation (maîtrise des données, droits de l'homme, droit international, etc.) peuvent influencer sur la capacité opérationnelle des armées. C'est aussi lieu d'interroger les enjeux d'indépendance stratégique liées à l'autonomie technologique. Enfin, interroger ce rapport entre technologie armées et État en Afrique permet de dégager des pistes de réflexions pour (re) questionner dans un spectre plus large des aspects liés à la géopolitique du numérique à visées militaires (luttres entre différents partenaires stratégiques de l'Afrique pour le contrôle du marché).

De la coopération militaire à la question du transfert de technologie en passant par la culture stratégique et la capacité de production technologique locale, la diversité des terrains africains peut apporter quelque chose de nouveau au prétorianisme technologique en Afrique.

## ST 5

# Expérience(s) de violence(s) en conflits contemporains. Méthodes d'enquêtes, Sources / Données, Enjeux méthodologiques

### Responsables scientifiques :

Théo Borel, ATER en Histoire contemporaine, Sciences Po Aix, [theo.borel@sciencespo-aix.fr](mailto:theo.borel@sciencespo-aix.fr)

Pauline Cherbonnier, doctorante en Histoire, MESOPOLHIS (UMR 7064), Sciences Po Aix / AMU, [pauline.cherbonnier@proton.me](mailto:pauline.cherbonnier@proton.me)

Thomas Ramonda, docteur en histoire contemporaine, MESOPOLHIS (UMR 7064), Sciences Po Aix / AMU, [thomas.ramonda@gmail.com](mailto:thomas.ramonda@gmail.com)

Ce panel vise à réunir des contributions qui permettent de questionner les expériences de violence(s) en contexte de conflits contemporains dans une perspective méthodologique et épistémologique. Dans le prolongement du séminaire doctoral « *Expérience de la violence et conflits contemporains* », cette proposition vise à élaborer un questionnement interdisciplinaire afin d'appréhender les outils conceptuels et les méthodologies d'enquête qui contribuent à documenter et interroger les violences des conflits contemporains.

Objet de questionnement profondément pluridisciplinaire, la violence connaît des formes multiples à travers les espaces et les époques dont l'une des manifestations extra-ordinaire surgit dans les contextes de guerre. La guerre connaît des évolutions significatives lors de la période contemporaine - traversée par le développement des États-nations et des empires coloniaux - permettant de l'appréhender comme un « fait social total ». Dans cette perspective, les expériences de la guerre sont affectées par ces transformations et contribuent à façonner les déploiements et la réception des violences. Ainsi, les « violence(s) de guerre » constituent un objet « proprement indéfinissable » et profondément pluriel (Audouin-Rouzeau, 2010). En effet, la violence est intrinsèquement un objet mouvant à travers les périodes et les contextes puisque « la perception et la définition de ce terme sont étroitement liées à notre sensibilité contemporaine » (Guilaine, Sémelin, 2016). Considérer les violences de guerre, c'est-à-dire les « violences de la guerre et dans la guerre », implique donc de s'intéresser à la manière dont le/la chercheur.euse appréhende l'objet « violence ».

Les violences de guerre contemporaines se déploient à travers diverses formes de conflits qu'ils soient symétriques, asymétriques et/ou hybrides. Une pluralité de formes qui tend vers une progressive réduction du seuil entre les mondes combattants et non-combattants. Le traitement académique des expériences de(s) violence(s) de guerre fait émerger différents questionnements en lien avec les seuils et les expériences de violence(s). À cet effet, une pluralité de méthodologies permet d'enquêter et d'analyser la diversité des dimensions qu'elle recouvre : acteurs, mémoires et représentations.

Cet appel à communication vise à réaliser une synthèse non exhaustive de la diversité des méthodes de collecte de données (terrain ethnographique, archéologie forensique, entretiens sociologiques, collecte archivistique, production cartographique, etc.) Par ailleurs, une attention particulière doit être apportée à la présentation des outils conceptuels afin d'interroger les apports et les limites épistémologiques des approches interdisciplinaires. Plus largement, le panel a vocation à interroger la portée structurante des recherches sur les violences

contemporaines en contexte de conflits armés dans le champ des études stratégiques et de la guerre. Enfin, à travers les enjeux de réflexivité et de positionnalité nous souhaitons envisager les conséquences que recouvrent pour les chercheurs des objets de recherche en lien avec les “violences de guerre”.

## **Bibliographie**

AUDOUIN-ROUZEAU Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 2008.

BRUYERE-OSTELLS Walter, « Bilan historiographique et limites de l’approche purement historienne de la violence de guerre au XIXe siècle », *Corps*, n° 15, 2017, p. 249-259.

CABANES Bruno, *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018.

GUILAINE Jean, SEMELIN Jacques, *Violences de guerre, violences de masse. Une approche archéologique*, Paris, La Découverte, 2016.

HÉRITIER-AUGÉ Françoise (dir.), *De la violence I*, Paris, Odile Jacob, 2005.

MCSORLEY Kevin, *War and the Body. Militarisation, Practice and Experience*, London, Routledge, 2013.

SCARRY Elaine, *The Body in Pain: The Making and Unmaking of the World*, Oxford, Oxford University Press, 1985.

SWAAN Abram de, « Chapter 4. The Transformations of Violence in Human History », in *The Killing Compartments. The Mentality of Mass Murder*, New Haven and London, Yale University Press, 2015.

## Le genre comme objet de conflictualité internationale

### Responsables scientifiques :

Marina Bousquet, doctorante en science politique (IRM, Université de Bordeaux),  
[marina.bousquet@u-bordeaux.fr](mailto:marina.bousquet@u-bordeaux.fr)

Okan Germiyanoglu, docteur en science politique, chercheur associé au Centre Thucydide  
(Université Paris-Panthéon-Assas), [okan.germiyanoglu@gmail.com](mailto:okan.germiyanoglu@gmail.com)

Lydie Thollot, docteure en science politique (IDRAC), [lydie.thollot@idrac-bs.fr](mailto:lydie.thollot@idrac-bs.fr)

Le « genre » peut être considéré comme une catégorie d'analyse critique qui permet de mettre en lumière les rapports de domination sexuelle au sein des relations de pouvoir. L'étude des relations internationales n'y échappe pas : peu à peu institutionnalisées à l'échelle internationale depuis les années 1990, les questions de genre y ont toujours revêtu une certaine tension (Enloe, 1989 ; Tickner, 1992). En effet, à travers les concepts de « savoirs situés » (Haraway, 2007) et d'« objectivité forte » (Harding, 1986), elles ont contribué à une meilleure compréhension des mécanismes et des enjeux de pouvoir présents dans la construction politique et sociale du savoir.

Les questions de genre se sont d'abord imposées dans les politiques de sécurité globale par le biais du féminisme, qui a mis en lumière l'impact particulier des conflits sur les femmes et l'importance cruciale de leur inclusion dans les processus de paix (Sjoberg, Shepherd et Gentry, 2020). Cependant, il est essentiel de souligner que les études de genre dans toute leur richesse et leur diversité ont contribué de manière significative à cette réflexion et à l'intégration progressive des minorités de genre dans ces politiques – bien que celle-ci demeure encore partielle et insuffisamment développée (Hagen, 2016). Pour autant, la définition du genre en relations internationales reste difficile, peu formalisée, et équivaut encore souvent à une binarité ferme entre hommes et femmes (Chinkin, 2022). Cette difficulté reflète des conflictualités idéologiques évidentes entre les différents États parties.

Ainsi, le genre permet de révéler des terrains de conflictualité et/ou d'entente inhabituels chez les acteurs internationaux. Les alliances transnationales entre forces politiques de droite (américaines, russes, brésiliennes, hongroises, etc.) bâtissant une partie de leur combat politique autour du refus de « l'idéologie du genre » en sont un bon exemple. En parallèle, l'actuel durcissement exceptionnel de politiques discriminatoires — contre les femmes en Afghanistan et en Iran, et contre les minorités de genre et la communauté LGBTQ+ en Hongrie, entre autres — met à l'épreuve la capacité d'action des organisations internationales face à ces problématiques. En effet, malgré la multiplication des politiques étrangères « féministes » et des plans d'action « Femmes, Paix et Sécurité » par de nombreux États (Aggestam et True, 2020), les différentes politiques semblent peiner à s'imposer face à ces enjeux et à l'urgence des situations causées par la multiplication des conflits armés actuels. Enfin, le genre reste, tant dans les discours que dans la politique internationale, l'un des révélateurs d'une contestation de l'ordre mondial actuel – la promotion des questions de genre étant associée, par certains, à des « valeurs occidentales », voire à une nouvelle forme de colonisation ou d'impérialisme (pour un panorama des contestations actuelles, voir Scheele, Roth et Winkel, 2022).

Les questions de genre remodelent ainsi le paysage de la conflictualité internationale en s'inscrivant à la fois comme objet et reflet des conflits mondiaux actuels. Après que les enjeux relatifs aux droits des femmes sont devenus « désirables » en relations internationales (Le Renard, 2018), le *backlash* et le durcissement de politiques discriminatoires actuel contre les femmes et les minorités de genre dans de nombreux pays, y compris occidentaux, doit nous interroger quant à leur impact sur la sécurité globale pour ces groupes – et pour les hommes. La crédibilité de certaines politiques étrangères féministes est remise en question, notamment lorsqu'elles émanent d'États autorisant la criminalisation de l'avortement sur leur propre territoire, comme c'est le cas aux États-Unis. Dès lors, les politiques institutionnelles qui s'inscrivent dans une démarche féministe sont extrêmement critiquées, parfois stigmatisées, voir remises en cause au profit des autres enjeux de pouvoir qu'elles viennent perturber.

C'est cette transversalité du genre dans les enjeux internationaux et sécuritaires actuels que ce panel entend discuter, par des contributions issues notamment de la géopolitique, du droit international, de la sociologie et d'autres disciplines des sciences sociales.

### Références bibliographiques :

Aggestam, Karin et True, Jacqui. Gendering Foreign Policy: A Comparative Framework for Analysis, *Foreign Policy Analysis*, Volume 16, Issue 2, April 2020, Pages 143–162, <https://doi.org/10.1093/fpa/orz026>

Chinkin, Christine. *Women, Peace and Security and International Law*. 1<sup>re</sup> éd. Cambridge University Press, 2022. <https://doi.org/10.1017/9781108692076>.

Enloe, Cynthia. *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, Berkeley, University of California Press, 1989, 244 p.

Harding, Sandra. *The science question in Feminism*, Maidenhead Berkshire, Open University Press, 1986, 240 p.

Haraway, Donna. *Manifeste cyborg et autres essais: sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, Essais, 2007, 333 p.

Hagen, Jamie J.. Queering women, peace and security, *International Affairs*, Volume 92, Issue 2, March 2016, Pages 313–332, <https://doi.org/10.1111/1468-2346.12551>

Le Renard, Saba. « Women's Rights Washing. La circulation sélective des « droits des femmes saoudiennes » entre diplomatie, médias et mobilisations: » dans *La globalisation du genre*, 253-70. Presses universitaires de Rennes, 2018. <https://doi.org/10.3917/pur.lacom.2018.01.0253>.

Scheele, Alexandra, Julia Roth, and Heidemarie Winkel, eds. *Global Contestations of Gender Rights*. Bielefeld: Transcript, 2022.

Sjoberg, Laura, Laura J. Shepherd, et Caron E. Gentry, éd. *The Routledge Handbook of Gender and Security*. London: Routledge, Taylor & Francis Group, 2020.

Tickner, Judith Ann. *Gender in international relations: feminist perspective on achieving global security*, New York, Columbia University Press, 1992, 180 p.

## Enjeux historiques et contemporains du *re-enactment* des guerres et conflits

### Responsables scientifiques :

Cadiou François, professeur d'histoire romaine à l'université Bordeaux Montaigne,  
[francois.cadiou@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:francois.cadiou@u-bordeaux-montaigne.fr)

Puget Clément, maître de conférences en Cinéma et audiovisuel à l'université Bordeaux  
Montaigne, [clement.puget@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:clement.puget@u-bordeaux-montaigne.fr)

*Re-enactment*, de l'anglais signifiant « remise en vigueur » ou « reconstitution », est le terme choisi pour ce panel dans le cadre de recherches et de réflexions relatives aux usages sociopolitiques des guerres et conflits.

Initié aux Etats-Unis au début des années 1960 à l'occasion du centenaire de la guerre civile américaine, et sans doute légitimé par le courant de la *Living History*, le phénomène du *re-enactment* s'est traduit le plus souvent par des manifestations se rapprochant de jeux de rôle grandeur nature, jusqu'à s'ancrer dans le paysage culturel national ou international public et/ou privé avec une dimension commerciale et ludique assumée. Ainsi en va-t-il par exemple du *Puy du Fou* dont la « marque », bien que scientifiquement contestée, s'est exportée en Angleterre, Espagne et aux Pays-Bas<sup>1</sup>. Si les travaux scientifiques ne manquent pas sur ces différents points, et plus largement sur la question de la « reconstitution », cet appel à communication est une incitation à orienter la recherche du côté du *re-enactment*, et ce dans la lignée des travaux de Philippe Artières, Pierre-Yves Balut, Anne Bénichou, Aline Caillet, Maryline Crivello ou encore Audrey Tuaille Demésy notamment, à la suite de ceux, en langue anglaise, de Jay Anderson, Alan Sorrel par exemple.

La notion de *re-enactment* a attiré l'attention du groupe de recherches en Études sur la guerre de l'université Bordeaux Montaigne (Guerres, Espaces, Représentations) en raison de l'interdisciplinarité (Arts, Histoire de l'art et archéologie, Histoire...) et de la réflexion historiographique qu'elle suggère, notamment au regard de ce que nous qualifions distinctement de « représentation », « d'écriture » ou de *mimesis* (Aristote). Cette dernière renvoyant à « l'imitation », on la privilégiera ici en articulation avec la notion de « représentation ». Mais si la « représentation » des guerres et conflits nous mobilise légitimement, ce panel aura vocation à intéresser tou.t.e chercheur.e s'interrogeant prioritairement sur la « reconstitution » au sens du *re-enactment* en tant que « répétition performative ou re-création de situations et d'événements historiques<sup>2</sup> » par des individus amateur.e.s d'Histoire, regroupés en associations (savantes ou non). Et si le terme de *re-enactment* rejoint l'idée de « re-faire, rejouer ou encore ré-acter », il sera utile de mesurer, en

---

<sup>1</sup> Florian Besson, Pauline Ducret, Guillaume Lancereau, Mathilde Larrère, *Le Puy-du-Faux. Enquête sur un parc qui déforme l'histoire*, Paris, Les Arènes, 2022, 192 p.

<sup>2</sup> Aline Caillet, « Le re-enactment : Refaire, rejouer ou répéter l'histoire ? », *Marges* [En ligne], 17 | 2013, mis en ligne le 01 novembre 2014, consulté le 15 octobre 2024.

URL : <http://journals.openedition.org/marges/153> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/marges.153>

suivant Jacinto Lageira, « *la modification historique que le re-enactment fait subir aux événements, aux perceptions et aux interprétations de la réalité factuelle*<sup>1</sup> ».

Afin d'analyser les pratiques, les usages et les impacts de la reconstitution/du *re-enactment* sous ses différentes déclinaisons possibles, plusieurs axes pourront notamment (mais pas exclusivement) être envisagés, tels que :

- De quoi le *re-enactment* est-il l'expression/la manifestation ? Histoire et historiographie d'un phénomène géographique et culturel.
- La « reconstitution » comme *hobby*/activité associative/spectacle (professionnel ?) dans sa dimension économique et sociale.
- La place des arts et des technologies dans le processus/la réalisation du *re-enactment*.
- Les usages politiques locaux et nationaux des « reconstitutions » en contextes commémoratifs.
- Le *re-enactment* historique comme alternative (possible ?) au discours historien et ses conséquences dans l'espace public et les réseaux sociaux.
- Qui sont les « reconstituteurs/trices » ? Les motivations et la posture des *re-enactors*, une question générationnelle/professionnelle/artistique/sociale/privée ?
- Le corps (et le genre) à l'épreuve de l'acte de reconstitution (performance, spectacle vivant, photographie, film, théâtre...)
- La dimension transnationale du *re-enactment* : circulation et connexion de stratégies discursives et/ou de pratiques artistiques dans la production et transmission de récits historiques et mémoriels.

---

<sup>1</sup> Jacinto Lageira, (2013). "Re-enactment : fausse évidence et dangers / Re-enactment: False Evidence and Dangers". *esse arts + opinions*, (79), p. 11. <https://id.erudit.org/iderudit/69754ac> (consulté le 16 octobre 2024).

## Exploration et exploitation militaires des fonds marins

### Responsables scientifiques :

Jean-Marie Kowalski, maître de conférences (HDR) en histoire contemporaine, École navale / Sorbonne Université, Laboratoire d'histoire et d'archéologie maritime (FED 4124), [jean-marie.kowalski@ecole-navale.fr](mailto:jean-marie.kowalski@ecole-navale.fr)

Rachid Chaker, enseignant-chercheur en sciences politiques, École de guerre, Centre Thucydide, Laboratoire d'histoire et d'archéologie maritime (FED 4124), [rachid.chaker@essec.edu](mailto:rachid.chaker@essec.edu)

La question de l'acceptabilité et le soutien aux technologies innovantes destinées à l'exploration et à l'exploitation des fonds marins appelle une étude des acteurs impliqués qui se fonde sur une approche à la croisée des sciences humaines et sociales et des sciences de l'ingénieur.

Sur le plan des politiques publiques et des investissements liés, il est attendu une meilleure compréhension de l'évolution des rapports entre acteurs privés et publics. Les propositions de communications pourront se nourrir d'une approche fondée sur l'étude notamment historique de la place des fonds marins dans les relations internationales, de la manière dont s'est construit le débat sur la dénucléarisation de ces espaces, permettant d'évaluer les choix technologiques et les politiques publiques mises en place, mais surtout de mettre en relief les enjeux technologiques contemporains et les technologies émergentes, sur fond d'une nouvelle militarisation possible des fonds marins et des grandes profondeurs.

La mise en perspective sur le temps long des réponses juridiques et de l'évolution de l'appréciation des textes en vigueur visera, selon une démarche comparée (avec le domaine spatial notamment), à évaluer l'efficacité de ces instruments et le besoin de les compléter par de nouveaux outils normatifs et de gouvernance. Les récentes avancées relatives à l'usage de la haute mer en sont une démonstration. La position historique française vis-à-vis du traité de dénucléarisation des fonds marins de 1971, non signé par la France, après avoir été adopté à l'ONU en 1970, tient non seulement à la situation singulière de la France sur la question nucléaire, mais aussi à la position française sur la question du désarmement. L'évolution des positions nationales et l'efficacité des instruments mis en place pourront ici être évaluées.

Les propositions relatives aux jeux d'acteurs seront-elles aussi les bienvenues. En France, l'IFREMER figure ainsi parmi les entités autorisées par l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) créée en 1994 à explorer la Zone (en Atlantique Nord et dans le Pacifique), conformément à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) de 1982 et l'accord de 1994 relatif à l'application de la partie XI de ladite Convention. Entre exploration des fonds marins et potentiels d'exploitation, comment évolue la position de l'Ifremer dans sa mission d'appui aux politiques publiques, dans un contexte où les intérêts particuliers des divers acteurs, publics mais aussi privés, semblent pouvoir diverger ? Ces divergences s'entendent également à l'échelle internationale : la décision française prise en 2023 d'adopter un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins ne semble pas faire consensus, y-compris en Europe.

Sur le plan de l'analyse géopolitique, les communications proposées pourront permettre d'envisager dans quelles mesures les futurs bonds technologiques réalisés par de nouveaux

acteurs étatiques pourraient générer des tensions voire des conflits, puisque seul un nombre limité d'Etats disposent à ce jour de moyens permettant d'accéder et *a fortiori* d'explorer, voire d'exploiter les fonds marins. Cette analyse pourra s'enrichir d'un état des lieux des priorités technologiques, des grands programmes, des investissements des différents acteurs en vue d'explorer et d'exploiter les fonds marins et les grandes profondeurs. L'étude du rôle et de l'action de la Délégation générale pour l'Armement (DGA), en principe en pointe sur ces aspects au niveau national, pourra ici être étudiée et mise en perspective.

Tant sur le plan national que sur le plan international, il apparaît ainsi nécessaire de mieux comprendre les jeux d'acteurs publics et privés qui se mettent en place autour de la question des fonds marins et des grandes profondeurs.

## Les Mises en récit du monde : perspectives narratives en relations internationales

### Responsable scientifique :

Charon Paul, IRSEM, directeur du domaine Renseignement, anticipation et stratégies d'influence, [paul.charon@irsem.fr](mailto:paul.charon@irsem.fr)

Ce panel interroge l'usage croissant de formes narratives par les acteurs étatiques dans la conduite de leur politique étrangère, en particulier en contexte conflictuel. Il s'inscrit dans le sillage des travaux fondateurs sur le « tournant narratif » en relations internationales [Ringmar, 1996 ; Roberts, 2006], prolongés plus récemment par les recherches de Miskimmon, O'Loughlin et Roselle sur les « récits stratégiques », ou celles de Krebs sur le rôle des « récits de sécurité » dans la politique étrangère américaine. En dialogue avec ces différentes approches, ce panel entend contribuer à une meilleure compréhension des fonctions symboliques et performatives des récits dans la conduite de l'action extérieure des États.

L'enjeu est d'interroger la notion même de « récit de politique étrangère ». À l'image du film *Rashomon*, d'Akira Kurosawa, qui donne à voir un même événement à travers des récits contradictoires, ce panel entend explorer la pluralité et la conflictualité de ces mises en récit de la scène internationale. Nous définissons le récit comme une mise en ordre narrative de l'expérience, une mise en intrigue, qui configure des événements, des acteurs et des enjeux dans une structure à la fois cognitive, affective et normative. Loin de simplement refléter le réel, ces récits contribuent activement à lui donner forme et sens : ils ordonnent les faits dans des trames signifiantes, ils les insèrent dans des schémas explicatifs et prescriptifs qui informent les perceptions, les jugements et les actions. Tout comme dans le film de Kurosawa, où la « vérité » de l'événement se dérobe derrière des narrations divergentes, nous postulons que le « réel » des relations internationales est l'objet d'une lutte interprétative entre des régimes narratifs concurrents.

Nous proposons ainsi la notion de « régime narratif » pour désigner un ensemble cohérent et structuré de modalités de mise en récit, qui configure de manière spécifique les événements, les acteurs et les enjeux de la scène internationale. Ces récits stratégiques se déploient à travers une grande variété de formats médiatiques et investissent une diversité de genres discursifs, de la communication politique classique aux formes plus littéraires ou fictionnelles comme le roman d'espionnage, le thriller géopolitique, la science-fiction ou la fantasy [Nexon & Neumann, 2006], en passant par la satire et le pamphlet. Cette dissémination transmédiatique [Jenkins, 2008] contribue à leur impact en leur permettant de toucher des publics composites.

L'objectif est ainsi de saisir comment les récits opèrent comme des dispositifs de pouvoir. En s'inscrivant dans l'agenda de recherche ouvert par les travaux sur la « puissance narrative » des États [Hägstrom & Gustafsson, 2019], ce panel entend approfondir notre compréhension des modalités symboliques de l'exercice du pouvoir sur la scène mondiale.

Les propositions pourront s'inscrire dans l'une des dimensions suivantes :

1. La réflexion épistémologique et conceptuelle sur les notions de « récit de politique étrangère », de « mise en ordre narrative », de « régime narratif » et de « puissance narrative » dans le champ des relations internationales.
2. L'analyse empirique de récits de politique étrangère produits par les acteurs étatiques. On pourra étudier les thématiques, les procédés rhétoriques et narratifs ainsi que les « schèmes et archétypes » [Durand, 1960] mobilisés par ces récits ; s'intéresser encore à leurs conditions de production, aux acteurs qui les portent, aux supports qui les diffusent, ainsi qu'à leurs circulations, traductions et reconfigurations dans l'espace mondial.
3. L'étude de la réception et des appropriations de ces récits par leurs publics cibles. On pourra analyser comment ces récits sont interprétés, discutés, intériorisés, accommodés ou contestés par différents types d'audiences.

### **Bibliographie :**

HAGSTRÖM, L., & GUSTAFSSON, K. (2019). Narrative power: how storytelling shapes East Asian international politics. *Cambridge Review of International Affairs*, 32(4), 387–406.

JENKINS, H. *Convergence Culture Where Old and New Media Collide*. NYU Press, 2008.

KREBS, RR. *Narrative and the Making of US National Security*. Cambridge University Press; 2015.

MISKIMMON, A., O'LOUGHLIN, B., & ROSELLE, L. (2013). *Strategic Narratives: Communication Power and the New World Order* (1st ed.). Routledge.

NEXON, D., & NEUMANN, I., (Eds.), *Harry Potter and International Relations* Rowman & Littlefield Publishers, 2006.

RINGMAR, E. (1996). On the Ontological Status of the State. *European Journal of International Relations*, 2(4), 439-466.

ROBERTS G. History, theory and the narrative turn in IR. *Review of International Studies*. 2006;32(4):703-714.

## Le général Lucien Poirier et la stratégie. Au-delà du nucléaire

### Responsables scientifiques :

Matthieu Chillaud, Docteur en science politique (Bordeaux) et docteur en histoire militaire (Montpellier), [chillaud@gmail.com](mailto:chillaud@gmail.com)

Paul Villatoux, Docteur en histoire habilité à diriger des recherches, [pwillatoux@gmail.com](mailto:pwillatoux@gmail.com)

Le général Lucien Poirier était un officier-général atypique dont la réflexion avait permis, au milieu des années 1960, de mettre en musique la conception théorique du faible au fort sur laquelle s'était appuyée la doctrine nucléaire française.

En même temps, pour ceux qui connaissent le général Lucien Poirier, un paradoxe est percutant : si on l'associe fréquemment à l'un des quatre « Cavaliers de l'Apocalypse », selon l'expression forgée par François Géré (1992) et qui, depuis, a fait florès, sans doute sait-on moins que sa pensée stratégique se plonge dans des racines philosophiques mais aussi artistiques et même scientifiques de sa culture encyclopédique et qu'à ce titre sa réflexion sur la stratégie a pu aller bien au-delà du nucléaire.

Associer Poirier (uniquement) à la stratégie nucléaire s'expliquerait-elle par le fait qu'il soit souvent évoqué mais rarement lu et qu'à cause de cela, toute sa réflexion sur la stratégie soit si peu connue ?

Quoiqu'il en soit, il serait effectivement erroné de la circonscrire aux seules questions nucléaires puisqu'il travailla sur la pluralité de l'ensemble des formes de la guerre et sur la diversité de la globalité des aspects de la stratégie. Étudier la violence armée organisée sous toutes ses formes et à toutes époques fut une mission qu'il s'assigna sans relâche depuis sa tendre adolescence alors qu'il commençait à avoir dans sa giberne son bâton de Maréchal.

Mais, à l'exception de sa réflexion sur le nucléaire, que sait-on de la pensée stratégique du général Poirier ? Chillaud (2023) avait bien esquissé les contours de sa vie et de sa réflexion stratégique mais son livre n'a ni la vocation, ni l'ambition d'être réellement exhaustif. Personne ne peut prétendre à connaître Poirier ni dans son entièreté, ni dans l'étendue de sa réflexion stratégique. L'exemple le plus frappant est celui de son rôle cardinal, mais finalement peu connu, lors des guerres d'Indochine et d'Algérie, dans la compréhension des mécanismes de la guerre révolutionnaire et de la conceptualisation de la guerre psychologique.

Après l'Algérie, le nucléaire ne fut pas qu'une authentique rédemption. Il fut aussi, dans une certaine mesure, un « prétexte » pour penser la stratégie. Et cela, même, lorsqu'il s'engagea dans la réflexion à l'interface des mondes militaire et civil. Si ses enseignements – tout comme nombre de ses publications – tournaient pour l'essentiel autour du nucléaire, cela restait, dans une certaine mesure, un moyen pour parvenir à faire saisir la stratégie dans sa globalité.

A partir des années 1990, il continua ses activités, désormais bénévolement. Retenons, en même temps, sa réflexion, dans le contexte de la fin de la Guerre froide et surtout de la disparition de l'ordre bipolaire, autour de la notion de « crise des fondements » concept qu'il expliqua avec force dans un ouvrage, tonitruant, moins en 1993.

Seule la maladie eut raison de sa persévérance quotidienne au travail intellectuel, ainsi qu'à l'accueil qu'il assurait à ses visiteurs du soir.

Hervé Coutau-Bégarie (1999, 236) avait relevé qu'en stratégie « *la marginalité résulte rarement d'un choix délibéré* ». Si Poirier aurait sans doute aimé être mieux compris, pour autant, c'est avec un certain entêtement qu'il resta le même : un théoricien-praticien de la stratégie.

Ce panel invite ceux et celles intéressés à faire parvenir une proposition de communication en rapport avec les axes proposés, tout en sachant que toutes les propositions transversales seront aussi les bienvenues.

- La stratégie une réinvention permanente ?
- La boîte à outil poiriesque est-elle toujours pertinente pour comprendre le désordre mondial en 2025 ?
- Polémologie et conflictualité. Quels liens avec la stratégie ?
- La guerre révolutionnaire, parenthèse stratégique ou clé de voûte de la pensée poiriesque ?

### **Bibliographie indicative**

Chaliand Gérard, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Paris, Robert Laffont, 1990, 1523 p.

Chillaud Matthieu, *Le Général Poirier et la stratégie. Hommage au primitif d'un art qui reste à découvrir*, Paris, ISC, 2023.

Coutau-Bégarie Hervé, « L'héritage de la pensée militaire française », *Défense nationale*, Hors-série, juillet 2009, p. 199- 205.

Coutau-Bégarie Hervé, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, Institut de Stratégie comparée, 1999, 7e éd. 2011.

Géré François, « Quatre généraux et l'apocalypse : Ailleret-Beaufre-Gallois-Poirier », *Stratégique*, n° 53, 1992, p. 75-115.

Géré François, « Grandeur et servitudes de la recherche stratégique », *Défense nationale*, Hors-série, juillet 2009, p. 126-136.

Lacoste Pierre, « L'incontournable stratégiste » dans *Hommage au général Poirier. Théoricien de la stratégie*, *Les Cahiers de la Revue de défense nationale*, 2013, p. 19-20.

Tan Chuan I, *L'Apport du général Lucien Poirier à la pensée stratégique*, Thèse de doctorat en sécurité internationale et défense en droit, sous la direction de Hugues Taÿ, Université de Lyon 3, 1996.

Vandier J.-M., *La Pensée stratégique du général Poirier*, Mémoire de DEA Sécurité internationale et défense sous la direction de Hugues Taÿ, Lyon, 3, 1987,

Woignier Maurice, *La Revue Stratégie (1964-1976), Éléments d'une réflexion stratégique*, Thèse pour le doctorat de spécialité 3e cycle (Université de Montpellier III), 1985.

## La crise pour faire la guerre, la guerre pour résoudre la crise : entre rationalité politique et instrumentalisme narratif

### Responsable scientifique :

Marcello CIOLA, LIPHA (Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt – Paris Est), chercheur associé, [marcello.ciola@u-pec.fr](mailto:marcello.ciola@u-pec.fr)

La notion de « crise » est devenue un pivot central dans la gestion politique contemporaine, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Elle n'est plus seulement un moment critique, mais également un levier narratif pour justifier des décisions politiques, y compris celles menant à la guerre. À travers l'usage de la « crise », les États légitiment des actions militaires ou encadrent leurs décisions en période de tensions. Dans ce cadre, et comme le mot « crise », la guerre se présente non seulement comme un conflit réel avec des répercussions tangibles, mais aussi comme une métaphore rhétorique utilisée dans les discours politiques, à l'image du « nous sommes en guerre » de Macron durant la pandémie de COVID-19.

Cette réflexion analyse les dynamiques complexes entre crise et guerre, où l'une devient à la fois prétexte, contexte et solution de l'autre. Ce phénomène est observable dans l'histoire comme dans les constructions discursives actuelles. La guerre et la crise ne sont pas seulement des événements concrets mais aussi des outils de régulation de la rationalité politique, façonnant les stratégies des États. Ce panel explore cette interaction sous trois angles, tout en diversifiant les perspectives théoriques et empiriques.

### 1. La guerre comme cadre de diverses crises : multidimensionnalité des enjeux

Le premier axe d'étude se concentre sur la guerre en tant que catalyseur et cadre de diverses crises. Les conflits armés, loin de se limiter à l'aspect militaire, amplifient et interagissent avec d'autres formes de crises telles que celles énergétiques, alimentaires ou humanitaires (on peut penser au conflit en Ukraine ou à Gaza). Ce volet interroge la manière dont ces crises s'entrelacent au sein du conflit, et comment elles sont instrumentalisées par les acteurs étatiques et non-étatiques. Quel rôle jouent-elles dans la légitimation des actions de guerre et dans la construction des récits entourant le conflit ? Quels en sont les impacts tant sur les populations civiles que sur les décisions diplomatiques à l'échelle internationale ?

### 2. Crise et guerre : une relation dialectique ou instrumentalisée ?

Le deuxième point d'analyse aborde la chronologie et la causalité entre guerre et crise. La crise précède-t-elle toujours la guerre ou peut-elle en être le résultat ? Est-elle une étape nécessaire dans l'escalade vers le conflit, ou bien la guerre elle-même crée-t-elle les conditions d'une nouvelle crise ? Ici, il s'agit d'analyser les mécanismes discursifs et politiques qui entourent cette relation. La crise est-elle systématiquement utilisée comme un levier pour déclencher un conflit armé, ou est-elle plutôt un symptôme de la guerre en cours ? À partir des réflexions sur le *framing* et le *deframing*, il s'agit d'étudier les constructions narratives permettant de légitimer la guerre au nom d'une crise supposée ou réelle. Cette relation s'établit-elle toujours de manière

linéaire ou peut-elle prendre des formes plus complexes, telles que la création d'un état de crise artificiel pour justifier des interventions militaires ?

### **3. La *crisisification* : vers une nouvelle conceptualisation dans les études stratégiques**

Enfin, la troisième piste propose d'examiner le concept de « mise en crise » ou *crisisification*. À l'image de la *securitisation* proposée par Barry Buzan, peut-on théoriser la manière dont la crise est construite et utilisée dans différents contextes comme un outil de gouvernance ou de justification politique ? Ce processus, qui consiste à transformer une situation en crise pour mobiliser des ressources ou justifier des actions exceptionnelles, obéit-il à des schémas standards, ou diffère-t-il selon les contextes géopolitiques et culturels ? La *crisisification* est-elle une simple variante de la *securitisation*, ou constitue-t-elle un cadre théorique distinct, nécessitant des outils analytiques spécifiques ?

## Des fous en guerre ? Penser la folie dans les relations internationales

### Madmen at war? Thinking about madness in international relations.

#### Responsables scientifiques :

Franca Loewener, docteure en Science politique (Université Paris I), chargée d'enseignement et directrice d'études à l'Institut Catholique de Paris, chercheuse associée au Centre Thucydide, [francoelwener@gmail.com](mailto:francoelwener@gmail.com)

Okan Germiyanoglu, docteur en science politique, chercheur associé au Centre Thucydide (Université Paris 2 Panthéon-Assas) et au CERAPS (Université de Lille),  
[okan.germiyanoglu@gmail.com](mailto:okan.germiyanoglu@gmail.com)

Justin D. Cook est Maître de conférences en Science politique à la Faculté de sciences sociales, d'économie et de et de droit (FASSED) de l'Institut Catholique de Paris (ICP),  
[j.cook@icp.fr](mailto:j.cook@icp.fr)

Akofa Hukportie est Docteure en Science politique de l'université Sorbonne Paris Nord,  
[akofa05@gmail.com](mailto:akofa05@gmail.com)

#### Version française :

La guerre et les violences internationales sont souvent traitées - aussi bien dans le langage populaire que poétique – comme une « folie ». Cependant, en science politique, le terme « folie » divise. Il divise parce qu'il porte en lui l'idée d'une évaluation morale et normative. Il divise parce qu'il existe la crainte de l'instrumentalisation politique. Derrière le label populaire « folie » se cache aussi et souvent « un ensemble très varié de particularités et de dérèglements comportementaux ou psychiques, notamment : écarts plus ou moins prononcés des conduites, marottes, passions désordonnées ou excessives, troubles du jugement et, a fortiori, déraison dans ses formes majeures, les plus apparentes et les plus fixes, telles que celles-ci apparaissent à l'image populaire ou littéraire. » (Académie de Médecine, 2024). En effet, la notion de « folie » semble dépassée. En psychiatrie moderne, le terme a été remplacé « par celle d'aliénation mentale, puis d'affection ou de maladie mentale. » (Académie de Médecine, 2024). Prenant en compte la dimension potentiellement politique que le label « folie » peut avoir, ce panel a vocation à s'intéresser à diverses manières aux psychopathologies qui peuvent influencer l'origine et le déroulement des crises et des conflits internationaux. Pour traiter ce sujet de la folie dans la guerre et les relations internationales, nous proposons les axes de recherche suivants :

- **Axe 1 : La psychopathologie et les crises et conflits internationaux.** Ce premier axe ouvre la discussion sur la santé mentale des individus dans les crises et conflits internationaux. Il interrogera le rôle de la maladie mentale, passagère ou permanente, dans le déclenchement des violences ainsi que dans le processus de pacification. Cet axe s'intéressera notamment sur l'impact que la santé mentale peut avoir sur le processus de prise de décision et le leadership. Des propositions qui s'intéressent à l'autoritarisme, des personnalités messianiques et hubristiques sont les bienvenues – autant que les travaux sur les psychoses, les crises de nerfs, la dépression, le traumatisme ou encore l'anxiété et la paranoïa.

- **Axe 2 : Folie et stratégie : l'utilisation stratégique de l'argument de la « folie ».** Cet axe a vocation à s'intéresser à l'aspect stratégique de la folie. La stratégie du fou peut être un outil puissant dans les conflits et dans les négociations. D'une part, faire semblant d'« être fou » peut être vu comme une « rationalité de l'irrationalité » (Schelling), dans la mesure où la folie prétendue permet d'effrayer l'adversaire et de le rendre plus ouvert aux négociations. D'autre part, déclarer un adversaire comme « fou » peut être expliqué par la volonté de provocation, d'une décrédibilisation consciente mais également par le résultat d'un besoin émotionnel d'humiliation et de rabaissement. L'axe s'intéressera ainsi, entre autres, à l'impact de l'utilisation de la folie sur les négociations dans les conflits et crises internationaux.
- **Axe 3 : Diagnostiquer la folie en politique internationale.** Cet axe s'intéressera à la question de la méthodologie. La critique de la psychologie politique dans l'analyse des relations internationales vient, entre autres, du fait que les politistes et internationalistes n'auraient pas les moyens scientifiques pour traiter des thématiques psychologiques et psychopathologiques en particulier. Par exemple, la règle d'or de la psychiatrie est de ne pas déclarer une opinion professionnelle sans avoir rencontré personnellement l'individu en question. Dès lors, la question de la méthodologie apparaît ici essentielle. Cette démarche est d'autant plus justifiée que la publication de *The Dangerous Case of Donald Trump* par Bandy Lee en 2017 a provoqué un débat intense autour de la capacité des professionnels de la psychiatrie à analyser des personnalités politiques. À quel degré et comment pouvons-nous faire avancer - en tant que chercheurs en sciences humaines – la recherche dans le domaine de la psychopathologie ?

Des propositions venant d'autres disciplines que la science politique (psychologie, neurosciences, histoire, anthropologie) sont les bienvenues.

---

### English version:

War and international violence are often treated - in both popular and poetic language - as 'madness'. However, in political science, the term 'madness' is divisive. It is contentious because it implies a moral and normative evaluation. It is also divisive because of the fear of political instrumentalisation. Behind the popular label 'madness' is often also hidden 'a very varied set of behavioural or psychological peculiarities and disorders, in particular, more or less pronounced deviations in behaviour, hobbies, disordered or excessive passions, disorders of judgement and, a fortiori, madness in its major, most apparent and most fixed forms, such as they appear in popular or literary images'. (Académie de Médecine, 2024). Indeed, the notion of 'madness' seems outdated. In modern psychiatry, the term has been replaced by "mental insanity", and later by "mental affection or disease." (Académie de Médecine, 2024). Taking into account the potential political dimension of the label 'madness,' this panel aims to explore various psychopathologies that may influence the origin and course of international crises and conflicts. To address the subject of madness in war and international relations, we propose the following lines of research:

- **Axis 1: Psychopathology and international crises and conflicts.** This first area opens the discussion on the mental health of individuals involved in international crises and conflicts. It will examine the role of mental illness – whether temporary or permanent – in triggering violence and in influencing pacification process. This focus will include the impact that mental health can have on the decision-making process and leadership. Proposals exploring authoritarianism, messianic and hubristic personalities are welcome, along with studies on psychosis, nervous breakdown, depression, trauma or anxiety and paranoia.
- **Axis 2: Madness and strategy: the strategic use of the ‘madness’ argument.** This axis will focus on the strategic implications of the ‘madness’ in conflicts and negotiations. The ‘madman strategy’ can serve as a potent tool in these contexts. On one hand, assuming ‘madness’ may function as a ‘rationality of irrationality’ (Schelling), insofar as the appearance of madness intimidates opponents, potentially making them more willing to negotiate. On the other hand, branding an opponent as ‘mad’ might reflect an intention to provoke, to deliberately undermine their credibility or satisfy an emotional need to humiliate and diminish them. This area particularly focuses on how the strategic invocation of madness impacts negotiations during conflicts and crises.
- **Area 3: Diagnosing madness in international politics.** This section will focus on methodological considerations. One of the main criticisms of employing political psychology analysis in International Relations is that political scientists and international relations scholars lack the scientific resources to adequately address psychological and psychopathological issues. For example, a fundamental principle in psychiatry is to avoid forming a professional opinion without personally evaluating the individual in question. Here, the question of methodology is essential. This approach is especially warranted considering that the publication of *The Dangerous Case of Donald Trump* by Brandy Lee in 2017 sparked a vigorous debate about the ability of psychiatric professionals to analyze political figures. To what extent, and in what ways, can we as researchers in the Humanities and Social Sciences advance research in the field of psychopathology?

Contributions from disciplines beyond political science such as psychology, neuroscience, history, and anthropology are encouraged and welcomed.

## Innovation doctrinale, puissance militaire et victoire – sources et théories

### Responsable scientifique :

Malo Cornuaille, Chargé d'études à l'Institut d'Études de Stratégie et de Défense, Université Jean Moulin Lyon III. [malo.cornuaille@univ-lyon3.fr](mailto:malo.cornuaille@univ-lyon3.fr)

En 2006, Stephen Biddle introduisait la notion de « Modern System » dans son ouvrage « *Military Power: Explaining Victory and Defeat in Modern Battle* »<sup>1</sup>. Selon Biddle, le Modern System est un ensemble de concepts tactiques dont l'adoption par les forces armées fonde leur puissance, et explique leurs victoires. Largement débattue<sup>2</sup>, la thèse du Modern System pose toutefois avec justesse la question des sources de la puissance militaire contemporaine, et la place qu'y occupent les transformations doctrinales.

Alors que de nombreuses forces armées se dotent de nouveaux concepts et doctrines pour appréhender les futurs défis de la conflictualité (M2MC en France, JADO aux États-Unis, Systems-Destruction-Warfare en Chine etc), l'étude de la doctrine et de l'innovation conceptuelle semblent plus que jamais essentielles.

L'étude de l'innovation militaire a connu un foisonnement depuis la première édition de *Sources of Military Doctrine: France, Britain and Germany Between World Wars*, publiée par Barry Posen en 1984. Adam Grisson la qualifie selon trois critères, qu'il considère tacitement consensuels : l'innovation militaire change la manière dont une organisation militaire se comporte sur le champ de bataille ; ce changement est significatif dans son étendu et son impact ; il induit une meilleure efficacité de l'appareil militaire<sup>3</sup>. Toutefois, cette définition « tacitement consensuelle », questionne notamment quant à la notion d'efficacité militaire, dont la délimitation et mesure restent complexes<sup>4</sup>.

Par ailleurs, l'innovation militaire est intrinsèquement liée à la théorie de la victoire, comme le met en avant Stephen P. Rosen, l'innovation doctrinale se devant d'être le fruit d'une nouvelle conception de la victoire<sup>5</sup>. Partant du constat que l'innovation requiert une conviction idéologique, et que l'existence d'une organisation militaire n'est légitimée que par la victoire dans la guerre, cette idéologie se doit d'être une nouvelle théorie de la victoire, soit une justification des formes futures de la guerre, et des voies et moyens de l'emporter. La définition et conception particulière de la victoire par une organisation militaire est donc la clé de voûte

---

<sup>1</sup> Stephen Biddle, *Military Power: Explaining Victory and Defeat in Modern Battle*, Princeton, N.J, Princeton University Press, 2006, 337 p.

<sup>2</sup> Eliot A. Cohen, « Stephen Biddle on Military Power », *Journal of Strategic Studies*, Vol. 28, No. 3 (2005), p. 413-424.

<sup>3</sup> Adam Grisson, « The future of military innovation studies », *Journal of Strategic Studies*, Vol. 29, No. 5 (2006), p. 907.

<sup>4</sup> Laurence M. Burke II, « Methodologies and Models in Military Innovation Studies », *International Journal of Military History and Historiography*, Vol. 40, No. 1 (2020), p. 114.

<sup>5</sup> Stephen Peter Rosen, « New Ways of War: Understanding Military Innovation », *International Security*, Vol. 13, No. 1 (1988), p. 141.

de la politique de défense, l'objectif terminal auquel aspire l'appareil militaire, dont elle justifie et guide l'action<sup>1</sup>.

Ce panel propose ainsi de revenir sur le lien entre innovation doctrinale, puissance et victoire militaire, abordant tant les définitions et méthodes d'appréciation de l'outil structurant de la conduite de la guerre qu'est la doctrine.

### **Bibliographie indicative**

BARTHOLOMEES, J. Boone. « A Theory of Victory ». *Theory of War and Strategy*. Strategic Studies Institute, US Army War College, 2010, p. 79-94.

BIDDLE, Stephen. « Military Power: A Reply ». *Journal of Strategic Studies*, Vol. 28, No. 3 (2005), p. 453-469.

BIDDLE, Stephen. *Military Power : Explaining Victory and Defeat in Modern Battle*. Princeton, N.J, Princeton University Press, 2006, 337 p.

BURKE II., Laurence M. « Methodologies and Models in Military Innovation Studies ». *International Journal of Military History and Historiography*, Vol. 40, No. 1 (2020), p. 110-134.

CHEUNG, Tai Ming. « A conceptual framework of defence innovation ». *Journal of Strategic Studies*, Vol. 44, No. 6 (2021), p. 775-801.

COHEN, Eliot A. « Stephen Biddle on Military Power ». *Journal of Strategic Studies*, Vol. 28, No. 3 (2005), p. 413-424.

GRAUER, Ryan et Michael C. HOROWITZ. « What Determines Military Victory? Testing the Modern System ». *Security Studies*, Vol. 21, No. 1 (2012), p. 83-112.

GRAY, Colin S. « Nuclear Strategy: The Case for a Theory of Victory ». *International Security*, Vol. 4, No. 1 (1979), p. 54.

MARTEL, William C. *Victory in War, Foundations of Modern Military Policy*. Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 436 p.

POSEN, Barry R. *Sources of Military Doctrine: France, Britain and Germany Between World Wars*. Ithaca, Cornell University Press, 1986, 283 p.

ROSEN, Stephen Peter. « New Ways of War: Understanding Military Innovation ». *International Security*, Vol. 13, No. 1 (1988), p. 134-168.

---

<sup>1</sup> Colin S. Gray, « Nuclear Strategy: The Case for a Theory of Victory », *International Security*, Vol. 4, No. 1 (1979), p. 63.

## La construction des systèmes de justice militaire, de l'expansion européenne aux guerres de décolonisation (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

### Responsables scientifiques :

Benjamin Deruelle, professeur d'histoire moderne à l'UQÀM, directeur du GRHG,  
[deruelle.benjamin@uqam.ca](mailto:deruelle.benjamin@uqam.ca)

Guillaume Pinet, professeur associé d'histoire moderne l'UQÀM, postdoctorant au GRHG,  
[pinet.guillaume@uqam.ca](mailto:pinet.guillaume@uqam.ca)

La guerre en Ukraine, la réforme de la justice militaire des Forces armées canadiennes (projet de loi C-66) et plus largement la médiatisation des crimes et des violences sexuelles et raciales commises par des militaires manifestent le manque de perspective historique dans la manière dont les questions de justice militaire sont pensées. Nous en proposerons une histoire, sur la longue durée, de l'expansion européenne aux guerres de décolonisation (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Afin de couvrir ce cadre spatio-temporel et la multiplicité des questionnements que la justice militaire suscite, nous structurerons notre réflexion en trois rencontres, dont le panel au congrès de l'ÆGES sera la deuxième. Deux autres rencontres auront lieu au mois de juin 2025 à Trois-Rivières et Paris. Trois axes retiendront notre attention :

- **Axe 1 : L'émergence des systèmes de justice militaire depuis le XIV<sup>e</sup> siècle**

Il sera question ici d'interroger les origines et les raisons qui ont poussé les États, dans leur diversité, à s'investir dans la régulation des relations entre armée et société (efficacité et pragmatisme, protection des populations, attentes sociales, opinion publique). Il s'agira de comprendre les choix qui les ont conduits à mettre en place des systèmes spécifiques ou, au contraire, d'en intégrer la gestion à la justice ordinaire. Enfin, il s'agira de présenter des modèles de fonctionnement des justices militaires ainsi que leurs zones grises (infrajudiciaire, parajudiciaire).

- **Axe 2 : Les moteurs de l'évolution des systèmes de justice militaire depuis le XIV<sup>e</sup> siècle**

Cet axe proposera une typologie réflexive des événements politiques, sociaux, culturels et militaires qui ont poussé les systèmes de justice militaire à évoluer depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. Il pourra revenir sur le rôle des limites et des ajustements nécessaires au bon fonctionnement de la justice militaire ; sur la construction parallèle des règles et des sociétés (juridicisation et judiciarisation), sur le jeu des concurrences et des complémentarités entre « institutions » judiciaires (du capitaine à la cour souveraine) en charge de la faire appliquer (dérogatoire/ordinaire), sur l'incapacité des États à faire appliquer la justice militaire par les institutions *ad hoc*, sur le recours « normalisé » aux justices ordinaires malgré la séparation théorique des juridictions, sur le rôle de l'évolution de la doctrine judiciaire (changements de paradigme juridiques : crises du droit, humanisme juridique, révolution juridique, Lumières), ou encore sur les processus de hiérarchisation des droits, de monopolisation et d'autonomisation de la justice militaire dans les différents États.

- **Axe 3 : Les fondations des systèmes contemporains (les deux conflits mondiaux)**

Cet axe proposera 1) une typologie des modèles actuels de justice militaire et 2) réfléchira aux événements, aux dynamiques et aux questionnements qui ont accompagné leur fondation, en accordant une place au rôle joué par les deux conflits mondiaux :

- Système complètement civilianisé : Allemagne
- Système hybride : éléments militaires et civils, partiellement civilianisés, soit par des tribunaux civils soit par des tribunaux militaires : France, Danemark, Portugal, États-Unis
- Système complètement militaire : Luxembourg.

Les discussions permettront de comparer ce tableau avec les systèmes établis depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, pour mieux comprendre la spécificité de ces derniers et révéler les défis auxquels ils ont dû faire face.

Nous invitons les contributeurs et contributrices à chercher à mettre en dialogue autant que possible l'ensemble des thématiques. Tous les contextes historiques peuvent être représentés, même si le programme final du panel visera l'équilibre entre les périodes. Enfin, eu égard à la multiplicité des enjeux, les propositions venues de toutes disciplines en sciences humaines et sociales sont les bienvenues, et les approches pluridisciplinaires sont encouragées.

## Varieties of revisionism

### Responsables scientifiques :

Jérôme Doyon, Junior Professor au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences  
Po Paris, [jerome.doyon@sciencespo.fr](mailto:jerome.doyon@sciencespo.fr)  
Juliette Faure, chargée de recherche FNRS à l'Université Libre de Bruxelles,  
[juliettedfaure@gmail.com](mailto:juliettedfaure@gmail.com)

Traditionally, the concept of revisionism in international relations has been used to describe states or actors seeking to challenge the status quo of the international order (Wolfers 1962; Gilpin 1982; Murray 2018; Cooley, Newon and Ward 2019). This was often understood as an attempt to alter territorial boundaries, change power distributions, gain status recognition or reject established international norms and institutions. However, the meaning and application of revisionism have evolved significantly. It has become a multifaceted concept, incorporating a range of motivations, objectives, and strategies pursued by a wide variety of actors, including both state and non-state entities (Scheller 1994; Krickovic 2022; Kustermans, De Carvalho and Beaumont 2023).

This panel will critically examine the concept of revisionism by exploring its diverse forms and interpretations, the mechanisms through which it operates, and the multiple arenas in which revisionist ideas circulate. We will address both the internal state dynamics of revisionism and its broader international implications. At the domestic level, the panel will examine the production of revisionist ideas within states or groups, exploring how discourses inspired by political ideologies, economic needs, historical grievances, or national identity shape revisionist ambitions. At the international level, we will investigate how revisionist ambitions are projected onto the global stage, whether through diplomatic forums, the use of military power, transnational networks, or cultural and normative contestations.

Key aspects of revisionisms addressed by the panel include:

- 1) **The actors, discourses and production sites** involve in framing, legitimizing and promoting revisionism (Behravesch 2018; Davidson 2002; Johnston 2003; Sakwa 2019). This axis will explore various state and non-state actors involved in promoting revisionist ideas in various states and arenas; such as political elites, ideological movements, or advocacy groups. We will also consider the material production sites contributing to forming revisionist agendas, such as policy-making institutions, media, and academic circles.
- 2) **Objectives, practices, and strategies of revisionist actors.** Revisionism can aim to alter physical borders, challenge the distribution of global power and resources, or revise existing international norms and institutional practices (Ward 2017; Bettiza and Lewis 2020). The strategies used to achieve these objectives are equally varied, ranging from the use of armed force and military intervention to soft power tactics such as diplomacy, economic agreements, and the use of transnational networks (Goddard 2018; He et al. 2021; Egel and Ward 2022)

- 3) **The arenas where revisionism challenges dominant norms and practices.** This axis will examine how revisionism manifests in multiple venues, including diplomatic forums, multilateral organizations (Schmitt 2020), and global cultural and normative debates.

## References :

- Behraves, Maysam. 2018. "State Revisionism and Ontological (In)Security in International Politics: The Complicated Case of Iran and Its Nuclear Behavior." *Journal of International Relations and Development* 21 : 836–57.
- Bettiza, Gregorio, and David Lewis. 2020. "Authoritarian Powers and Norm Contestation in Liberal International Order: Theorizing the Power Politics of Ideas and Identity." *Journal of Global Security Studies* 5 (4) : 559–77.
- Cooley, Alexander, Daniel Nexon and Steven Ward. 2019. "Revising Order or Challenging the Balance of Military Power? An Alternative Typology of Revisionist and Status Quo States." *Review of International Studies* 45 (4): 689–708.
- Davidson, Jason. 2002. "The Roots of Revisionism: Fascist Italy, 1922–39." *Security Studies* 11 (4): 125–59.
- Egel, Naomi, and Steven Ward. 2022. "Hierarchy, Revisionism and Subordinate Actors: The TPNW and the Subversion of the Nuclear Order." *European Journal of International Relations* 28 (4): 751–76.
- Gilpin, Robert. 1981. *War and Change in World Politics*. Cambridge: Cambridge Uni. Press.
- Goddard, Stacey. 2018. "Embedded Revisionism: Networks, Institutions, and Challenges to World Order." *International Organization* 72 (4): 763–97.
- He, Kai, Huiyun Feng, Steve Chan, and Weixing Hu. 2021. "Rethinking Revisionism in World Politics." *Chinese Journal of International Politics* 14 (2): 159–86.
- Johnston, Alistair. 2003. "Is China a Status Quo Power?" *International Security* 27 (4): 5–56.
- Krickovic, Andrej. 2022. "Revisionism Revisited: Developing a Typology for Classifying Russia and Revisionist Powers." *International Politics* 59 (3): 616–39.
- Kustermans, Jorg, de Carvalho Benjamin and Paul Beaumont. 2023. « Whose Revisionism, Which International Order? » *Global Studies Quarterly* 3: 1–13.
- Murray, Michelle. 2018. *Struggle for Recognition in International Relations: Status, Revisionism, and Rising Powers*. Oxford: Oxford University Press.
- Sakwa, Richard. 2019. "Russian Neo-Revisionism." *Russian Politics* 4 (1): 1–21.
- Schweller, Randall. 1994. "Bandwagoning for Profit: Bringing the Revisionist State Back in." *International Security* 19 (1): 72–107.
- Schmitt, Olivier. 2020. "How to Challenge an International Order: Russian Diplomatic Practices in Multilateral Security Organisations." *European Journal of International Relations* 26 (3): 922–46.
- Ward, Steven. 2017. *Status and the Challenge of Rising Powers*. Ithaca, NY: Cornell Uni. Press.
- Wolfers, Arnold. 1962. *Discord and Collaboration: Essays on International Politics*. Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press.

## Les stratégies nationales à l'épreuve des nouvelles dynamiques de compétition : le cas des activités spatiales

### Responsables scientifiques :

Amaury Dufay, chargé d'études doctorant, Institut d'Études de Stratégie et de Défense, UJML, [amaury.dufay@univ-lyon3.fr](mailto:amaury.dufay@univ-lyon3.fr)

Brian Kalafatian, chargé d'études doctorant, Institut d'Études de Stratégie et de Défense, UJML, [brian.kalafatian1@univ-lyon3.fr](mailto:brian.kalafatian1@univ-lyon3.fr)

Le secteur spatial international fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt global renouvelé. Celui-ci découle d'une conjonction de facteurs favorables : un contexte de confrontation géopolitique qui redonne aux exploits spatiaux la faveur de certains décideurs politiques, notamment états-uniens et chinois ; et l'arrivée à maturité technologique d'entreprises spatiales innovantes trouvant un intérêt économique aux activités spatiales. Ainsi, les enjeux de cette "stratégisation" du milieu spatial sont autant politiques et économiques que technologiques.

Conscients de l'intérêt terrestre des activités qui sont menées dans l'Espace extra-atmosphérique, les États déploient des stratégies qui s'incarnent tant au niveau national qu'international. En utilisant le triptyque d'Hervé Coutau-Bégarie, ce panel se propose de discuter les trois formes d'expression stratégique des États, et leur potentielle application aux activités extra-atmosphériques :

- **Axe n°1** : Compétition et mutations des écosystèmes d'innovation au contact des compétitions spatio-politiques

Le premier axe s'appuiera sur les théories de l'innovation pour analyser l'influence et l'adaptation des stratégies industrielles dans le nouveau contexte de compétition dans l'Espace extra-atmosphérique. Il interrogera la relation entre les dynamiques internationales de confrontation et l'innovation, leurs impacts sur les développements capacitaires et les stratégies industrielles. En effet, l'arrivée à maturité de certaines entreprises du *New Space*, notamment aux Etats-Unis et en Chine, semble modifier la relation entre l'Etat et les structures d'innovation. Quelle est la nature et l'impact de cette modification ? Quelle place occupe l'industrie dans ce modèle ?

- **Axe n°2** : Dynamiques et usages de narratif dans les politiques spatiales internationales

Un narratif peut être défini comme un ensemble de discours, de références culturelles, historiques et linguistiques, mobilisés par un acteur pour soutenir ses objectifs et les inscrire dans une temporalité cohérente. Ainsi, le retour de la Lune est au cœur des ambitions des grandes puissances spatiales, notamment les Etats-Unis et la Chine, ainsi que d'un ensemble d'États développés et en voie de développement. Ce changement de paradigme s'accompagne de discours mobilisateurs faisant partie intégrante de la confrontation géopolitique. C'est pourquoi cette seconde communication discutera les aspects déclaratoires des stratégies spatiales : comment sont-elles construites et employées, et comment influencent-elles les dynamiques de compétition dans l'écosystème spatial ? Elle explorera notamment l'influence

de l'arrivée à maturité du *New Space* sur les stratégies déclaratoires, ainsi que sur la relation qu'entretiennent narratif politique et ambitions stratégiques.

- **Axe n°3** : Évolutions opérationnelles et doctrinales dans l'appréhension du milieu spatial

Le dernier axe s'intéressera aux aspects opérationnels de la nouvelle dynamique de compétition dans l'Espace extra-atmosphérique. Il discutera plus spécifiquement des évolutions doctrinales et institutionnelles relatives aux opérations spatiales et de leurs relations avec la "stratégisation" du milieu. Un intérêt particulier sera porté à l'implication grandissante des structures militaires dans les efforts spatiaux, et l'importance du dialogue civilo-militaire dans un contexte d'hybridité des actions et des menaces. En effet, selon son appréciation stratégique de l'espace extra-atmosphérique, chaque pays est susceptible d'intégrer à échelle variable ses programmes spatiaux civil et militaire. La place des agences spatiales à travers le monde varie donc en conséquence. Enfin, la nature physique de l'Espace et la dualité de ses usages ont pour conséquence une généralisation des enjeux de sécurité. Des problématiques comme le suivi et la gestion des charges utiles ou des débris doivent faire l'objet d'une nouvelle répartition des compétences. Le rôle des agences spatiales n'est donc plus uniquement la conduite des programmes spatiaux civils.

# Le Troisième Âge Nucléaire : prospective, critique et controverse pluridisciplinaire

## The 3rd Nuclear Era: foresight, criticism and multidisciplinary controversy

### Responsables scientifiques :

Florian Galleri, Université de Nantes, doctorant, [florian.galleri@gmail.com](mailto:florian.galleri@gmail.com)  
Benoît Grémare, Institut d'Etudes de Stratégie et de Défense (Lyon), chercheur associé, [gremare@hotmail.fr](mailto:gremare@hotmail.fr)  
Yannick Pincé, Centre Interdisciplinaire d'Etudes sur le Nucléaire et la Stratégie (Paris), chercheur associé, [yannick.pince@gmail.com](mailto:yannick.pince@gmail.com)

### Version française :

Depuis 2022 se constate la popularité croissante du "Troisième Âge Nucléaire". Ce concept, présent dans *Guerre et stratégie au XXe siècle* par Christian Malis (2014), vise à marquer une rupture nette avec ce que l'on appelle le "second âge nucléaire" associé à l'après-Guerre Froide. Période d'interrègne stratégique où la menace immédiate d'un affrontement nucléaire s'était atténuée, la non-prolifération y devenait l'enjeu principal des politiques publiques au détriment des stratégies de dissuasion.

Cependant, des penseurs influents de cette période, tels que Thérèse Delpech (*L'héritage nucléaire*, 1997 ; *La dissuasion nucléaire au XXIe siècle*, 2013), avaient discerné des dynamiques inquiétantes. Parmi celles-ci, la prolifération nucléaire annonçait déjà une transition vers une nouvelle ère, marquée par une complexification du paysage stratégique, avec l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles menaces éprouvant la pratique de la dissuasion nucléaire (Pierre Vandier, *La dissuasion au troisième âge nucléaire*, 2018). Pour être saisi dans sa complexité, le "Troisième Âge Nucléaire" nécessite une étude pluridisciplinaire sur plusieurs axes :

#### **Axe 1** - La multiplication des acteurs étatiques nucléaires :

Alors que le Premier Âge était dominé par deux superpuissances, le Troisième Âge Nucléaire voit l'entrée en scène de nouveaux États dotés de l'arme nucléaire ou susceptibles de le devenir. Des puissances régionales comme la Corée du Nord et des puissances émergentes comme l'Iran cherchent à modifier l'équilibre stratégique mondial en se dotant d'arsenaux nucléaires, fascinés par le génie nucléaire par-delà le tabou moral de l'emploi de l'arme nucléaire ;

#### **Axe 2** - L'érosion des régimes juridiques de contrôle et de limitation des armements nucléaires :

Le Troisième Âge Nucléaire se distingue par un affaiblissement des régimes juridiques de non-prolifération et de contrôle des armements, tels que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires de 2017 ou les traités de réduction des armes stratégiques. Par-delà la jurisprudence de la Cour Internationale de Justice en matière

d'armement nucléaire, l'absence de mécanismes de régulation efficaces produit une érosion de la coopération internationale en matière de dissuasion nucléaire ;

**Axe 3 - Des technologies et des doctrines disruptives :**

Le développement de nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, les cyberattaques, les armes hypersoniques et les systèmes antimissiles, modifie la donne stratégique. Ces innovations technologiques introduisent une incertitude quant à la stabilité de la dissuasion nucléaire traditionnelle, rendant plus difficile la prévision des actions et des intentions des États adverses. S'observe également un renouveau de la doctrine des armes nucléaires tactiques, notamment en Russie et dans d'autres États, augmentant le risque d'escalade dans des conflits régionaux ;

**Axe 4 - Une compétition stratégique multidimensionnelle :**

Le Troisième Âge Nucléaire est caractérisé par la prolifération des arsenaux et par une compétition géopolitique globale dans plusieurs domaines. La rivalité sino-américaine, par exemple, s'étend désormais à des sphères économiques, technologiques, militaires, et idéologiques qui peuvent remettre en question la solidité des alliances traditionnelles comme l'OTAN, l'alliance États-Unis-Japon ou encore la dissuasion élargie des États-Unis sur l'Europe.

Aujourd'hui, le concept de Troisième Âge Nucléaire apparaît pertinent pour les États-Unis, notamment dans le cadre des frictions avec la Chine. Cette nouvelle phase se caractérise par des rivalités multidimensionnelles, allant au-delà des arsenaux nucléaires pour inclure des considérations économiques, technologiques, et géopolitiques. Il s'agit par ce panel de confronter le concept générique du Troisième Âge Nucléaire dans une étude scientifique pluridisciplinaire en droit, économie, histoire, science politique ou sociologie.

---

**English version:**

Since 2022, the concept of the 'Third Nuclear Era' has been growing in popularity. This concept, presented in *Guerre et stratégie au XXIe siècle* by Christian Malis (2014), aims to mark a clear break with the so-called 'second nuclear age' associated with the post-Cold War era. A period of strategic interregnum when the immediate threat of nuclear confrontation had diminished, non-proliferation then became the main public policy issue to the detriment of deterrence strategies.

However, influential thinkers of the period, such as Thérèse Delpech (*L'héritage nucléaire*, 1997; *La dissuasion nucléaire au XXIe siècle*, 2013), were able to discern worrying trends beyond the apparent easing of tensions. Among these, nuclear proliferation was already heralding a transition to a new era, marked by an increasingly complex strategic landscape, with the emergence of new actors and new threats testing the practice of nuclear deterrence (Pierre Vandier, 2018). Thus, the 3rd Nuclear Era requires a multidisciplinary study on several axes to be grasped in their complexity:

**Axis 1** - The multiplication of nuclear state actors:

Whereas the First Age was dominated by two superpowers, the 3rd Nuclear Era is seeing the emergence of new states with nuclear weapons or the potential to become so. Regional powers such as North Korea and emerging powers such as Iran are seeking to alter the global strategic balance by acquiring nuclear arsenals, fascinated by the nuclear genie beyond the moral taboo of using nuclear weapons and the legal instruments designed to contain them;

**Axis 2** - The erosion of legal arms control regimes:

The 3rd Nuclear Era is characterised by a weakening of international non-proliferation and arms control regimes, such as the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons or strategic arms reduction treaties. The absence of new regulatory mechanisms marks an erosion of international cooperation on nuclear deterrence;

**Axis 3** - Disruptive technologies and doctrines:

The development of new technologies, including artificial intelligence, cyber attacks, hypersonic weapons and anti-missile systems, is changing the strategic landscape. These technological innovations introduce uncertainty into the stability of traditional nuclear deterrence, making it more difficult to predict the actions and intentions of opposing states. There has also been a revival of the doctrine of tactical nuclear weapons, particularly in Russia and other states, increasing the risk of escalation into regional conflicts;

**Axis 4** - Multidimensional strategic competition:

The 3rd Nuclear Era is characterised by the proliferation of arsenals and by global geopolitical competition in several areas. The Sino-American rivalry, for example, now extends to economic, technological, military and ideological spheres which may call into question the solidity of traditional alliances such as NATO, the US-Japan alliance or the extended US deterrent over Europe.

Today, the concept of the 3rd Nuclear Era seems relevant for the United States, particularly in the context of growing friction with China. This new geopolitical phase is characterised by multidimensional rivalries, going beyond nuclear arsenals alone to include economic, technological and geopolitical considerations. The aim of this panel is to confront the generic concept of the 3rd Nuclear Era in a multidisciplinary scientific study of law, economics, history, political humanities, political science and sociology.

## Enjeux sécuritaires et coopération dans l'espace francophone africain

### Responsables scientifiques :

Essohouna Tanang, Maître de Conférences d'histoire contemporaine, Université de Kara (Togo), [essotanang85@gmail.com](mailto:essotanang85@gmail.com)

Salif Kiendrebeogo, Maître de Conférences d'histoire des relations internationales, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso), [salif.kiendrebeogo@yahoo.com](mailto:salif.kiendrebeogo@yahoo.com)

Les relations multilatérales, en matière de sécurité et de défense, entre les pays francophones de l'Afrique et leur ancienne puissance coloniale ont été inscrites dans le cadre des accords depuis le début des indépendances (fin des années 1950 et début des années 1960). Dès 1958, des conventions mettaient en coordination les forces de sécurité françaises et celles des Etats africains dans le cadre institutionnel de la communauté. La formation militaire et la mise à la disposition des nouveaux États africains francophones d'assistants et de conseillers techniques militaires instaurent la continuité des liens coloniaux (R. Pourtier, 2017 ; E. Tanang, 2019). Le Recueil Général des Traités de la France (RGTF) fournit des informations sur les accords français de coopération militaire et de défense en Afrique. Si certains accords sont classés secrets, les crises contemporaines que connaissent certaines régions africaines édifient sur ces accords militaires, de plus en plus contestés par de jeunes générations de politiques et de dirigeants. La Côte d'Ivoire lors de la crise des années 2000 d'une part (B. Cazeneuve, 2001), et, d'autre part, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Guinée Conakry et le Sénégal avec les changements de régimes au cours de ces 4 dernières années offrent des trajectoires de lecture différentes de cette « géographie militaire ».

Ces accords sont marqués par des clauses de solidarité parfois fortes. Outre la formation et l'assistance technique, la défense en cas d'agression permet à la France d'intervenir directement ou de prépositionner ses forces aux portes de pays agressés. Sans épiloguer sur l'Afrique centrale, plusieurs situations au Togo, au Bénin, au Niger, entre autres, ont caractérisé ce temps de la France « gendarme » de ses anciens espaces colonisés (R. Pourtier, 2017 ; Ph. Hugon, 2006). Cette présence assure à l'ancienne métropole une prééminence diplomatique et une garantie à l'accès aux ressources diverses africaines. Ces enjeux aiguës l'appât des autres puissances : les USA, les pays de l'UE, l'URSS ou les puissances de l'Europe de l'Est, le monde asiatique, l'Israël, etc. depuis les années 1990. L'installation des bases militaires en Afrique en général répond à l'impérative visée d'influence en Afrique.

Par ailleurs, les interventions sécuritaires occidentales se sont muées et diversifiées depuis les années 2010 avec l'avancée du terrorisme dans le Sahel en direction vers les États côtiers (E. Tanang et S. Kiendrebeogo, 2022). Mais, les contestations qui affectent la solidarité militaire ouest-africaine ces dernières années posent le débat sur l'efficacité et les sous-entendus des clauses des accords de coopération militaire. Quels furent le contexte et les acteurs des accords de coopération militaire Afrique-France ? Quelles lectures contemporaines peut-on faire des clauses militaires entre l'Afrique et son ancienne métropole ? Entre la relecture et la rupture des clauses militaires Afrique-France, quels enjeux et défis pour le multilatéralisme en Afrique francophone ?

Ce panel offre l'occasion d'analyser les méandres de la coopération militaire et sécuritaire en Afrique francophone et son évolution contemporaine. Historiens, politistes, juristes, géographes, économistes, sociologues, spécialistes de la communication, entre autres, sont invités à nourrir la discussion.

### **Références bibliographiques :**

CAZENEUVE Bernard., 2001, *La coopération militaire et de défense. Un outil de politique étrangère*, Paris, Kiosque de l'Assemblée Nationale.

HUGON Phillippe, 2006, *La géopolitique de l'Afrique*, Paris, Arman Colin

NACOS Brigitte L., 2014 (rééd.) : *Médias et terrorisme : du rôle central des médias dans le terrorisme et contre-terrorisme*, Paris, Nouveaux Horizons

POURTIER Roland (ss dir), 2017 : *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Paris, Nathan.

SMITH Stephen et GUERIVIERE Jean (de la), 2021, *L'Afrique en 100 questions : 2,5 milliards de voisins en 2050*, Paris, Editions Tallandier.

TANANG Essohouna et KIENDREBEOGO Salif, 2022, « Insécurité et risques de terrorisme en zones frontalières Togo-Burkina Faso : politiques d'endiguement de 1984 à 2021 », SOME Désiré-Boniface (dir), *Le terrorisme au Burkina Faso : négocier ou pas ?* 2022, Tome 1, Paris, L'Harmattan, p. 163-186.

TANANG Essohouna, 2019, « La coopération militaire franco-togolaise : histoire de la formation et d'encadrement militaires togolais de 1958 à 1986 », in *Indépendances inachevées en Afrique : Rémanence de la tutélarisation*, Yaoundé, Éditions Monange, p. 31-50.

## La culture stratégique face au retour de la guerre de haute intensité : révisions, contestations et adaptations

### Responsables scientifiques :

Justin Massie, professeur titulaire et directeur du Département de science politique à l'Université du Québec à Montréal, [massie.justin@uqam.ca](mailto:massie.justin@uqam.ca)  
Falk Ostermann, Senior Lecturer au Département de science politique à l'Université de Kiel, Allemagne, [fostermann@politik.uni-kiel.de](mailto:fostermann@politik.uni-kiel.de)  
Nicolas-François Perron, doctorant à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), [perron-giroux.nicolas-francois@courrier.uqam.ca](mailto:perron-giroux.nicolas-francois@courrier.uqam.ca)

L'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue un tournant géopolitique majeur, marquant le retour de la guerre de haute intensité en Europe et ébranlant les cadres stratégiques établis depuis la fin de la Guerre froide. Parallèlement, la montée en puissance de la Chine et la menace de conflits dans l'Indo-Pacifique génèrent de nouvelles dynamiques géopolitiques mondiales avec de multiples potentiels de guerres futures. En même temps, les réponses à ces crises sont de plus en plus sujet à de fortes contestations interne et partisane qui ajoutent un autre domaine d'insécurité. Face à ces bouleversements, chercheurs et praticiens sont incités à réévaluer la notion de culture stratégique et à examiner les ajustements potentiels qu'elle pourrait subir dans ce contexte de transformations profondes.

La culture stratégique, entendue comme l'ensemble des croyances, normes et pratiques partagées au sein d'un État ou d'une communauté à l'égard de l'usage de la force militaire, constitue un cadre analytique incontournable pour appréhender la manière dont les acteurs conçoivent et mettent en œuvre leurs politiques de défense. La quatrième génération de recherches sur la culture stratégique remet en cause, par contre, les notions d'homogénéité nationale et de stabilité temporelle de la culture stratégique, en insistant sur sa nature hétérogène et sur sa susceptibilité à la contestation interne. Cette approche postule que les comportements stratégiques des États évoluent en fonction de la concurrence entre sous-cultures, chacune cherchant à influencer le processus décisionnel. Contrairement aux théories antérieures, qui considéraient le changement comme rare, déclenché soit par des chocs externes, soit progressivement par des facteurs exogènes, les recherches récentes attribuent ces évolutions à des dynamiques de contestation interne et à l'influence des « gardiens » de la culture stratégique, dont notamment les décideurs politiques et les partis politiques.

Ce panel se propose d'examiner dans quelle mesure la culture stratégique, traditionnellement perçue comme relativement stable, est contestée et amenée à être révisée en période de guerre. En tant qu'outil heuristique, la culture stratégique offre un prisme précieux pour interpréter l'adaptation des États face aux bouleversements géopolitiques contemporains. Loin d'être figée, elle devient un espace de contestation soulevant des questions fondamentales : Les conflits armés provoquent-ils des ajustements temporaires ou des révisions structurelles profondes des cultures stratégiques ? Comment la contestation interne de la culture stratégique influe-t-elle sur le niveau et le type d'aide militaire que les États fournissent lors de conflits internationaux ? Dans quelle mesure le dis/consensus au sein des élites politiques et de la société

civile affecte-t-il la capacité d'un État à adapter ses politiques de défense face à des menaces géopolitiques évolutives ?

Ce panel cherchera à répondre à ces interrogations tout en analysant les implications pratiques pour les politiques de défense contemporaines et futures. L'objectif de ce panel est d'apporter une contribution significative à la littérature sur la culture stratégique, en explorant les mécanismes à travers lesquels les États ajustent ou révisent leurs orientations stratégiques en période de crise. Les contributions s'appuieront sur des études de cas empiriques telles que la guerre en Ukraine et mettront en lumière l'importance de ces reconfigurations dans les contextes de conflits majeurs.

## Renouveau de l'approche historique et stratégique du nucléaire militaire français

### Responsables scientifiques :

Renaud Meltz, Professeur des Universités IUF, Directeur de recherche au CNRS (MSH-P),  
[renaud.meltz@cnrs.fr](mailto:renaud.meltz@cnrs.fr)

Manatea Taiarui, Université de la Polynésie française (MSH-P), professeur certifié d'histoire-géographie, doctorant allocataire du ministère des Armées en histoire contemporaine,  
[manateataiarui@gmail.com](mailto:manateataiarui@gmail.com)

La décision du président Emmanuel Macron, en juillet 2021, de déclassifier les archives relatives aux essais nucléaires réalisés en Polynésie française entre 1966 et 1996, marque un tournant dans l'approche historique du nucléaire militaire à la fois en France et à l'échelle internationale. Cette ouverture, documents « proliférants » exceptés, permet aux chercheurs, toutes disciplines confondues, d'élargir le périmètre des enjeux de la mise au point de la force de frappe, en tenant compte de l'environnement et de la santé et de proposer de nouvelles recherches par-delà l'histoire politique, en histoire sociale des vétérans et travailleurs, en histoire culturelle, en géopolitique du nucléaire et de l'Océanie. Si l'historiographie du nucléaire militaire s'est forgée dès les années 1980 sur l'initiative d'historiens (M. Vaisse, D. Mongin, J.-M. Regnault) ou militants (B. Barrillot, P. Bouveret) dans un contexte d'accès restreint aux sources, l'ouverture des archives régaliennes relatives au Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), organisme mixte civil et militaire chargé de réaliser les tirs en Polynésie française, construit entre 1963 et 1966 et démantelé entre 1996 et 1998, permettent à de jeunes chercheurs de faire la lumière sur l'ensemble de l'histoire de la dissuasion nucléaire française : sa construction, ses représentations, ses dynamiques, mais aussi ses héritages matériels, institutionnels, juridiques et symboliques.

Les perspectives de recherches citées ci-dessus tendent également vers l'écriture d'une histoire globale et transnationale du nucléaire militaire français, par-delà le mythe d'une bombe française acquise dans une sorte de « splendide isolement ». Ces archives permettent de documenter à nouveaux frais la construction des savoirs et l'expertise nucléaire, l'établissement des normes internationales de radioprotection toujours en vigueur, la conception des vecteurs (Mirage IV, SNLE, etc.), l'implantation puis la fermeture d'installations nucléaires permettant de produire la bombe (Marcoule, Pierrelatte), les impacts environnementaux, sanitaires et socio-économiques, la doctrine de dissuasion et de la stratégie nucléaire en contexte de guerre et d'après-guerre froide, ou de l'implication d'acteurs largement invisibilisés (les Algériens, les Polynésiens), etc. La plupart de ces enjeux suppose donc une approche transnationale, susceptible d'enrichir le renouvellement de l'histoire des relations internationales. Ces enjeux exigent également une dimension comparatiste entre les programmes nucléaires des puissances : les sites de production de matière fissile et d'essais d'engins nucléaires, ainsi que leurs impacts, étudiés du côté anglophone (R. A. Jacobs, K. Brown, J. Masco, T. Higuchi, N. Oastvall, J. C. Rice) pour les États-Unis, le Royaume-Uni et la Russie, appellent des approches comparées rendues possibles par l'ouverture des archives et à la mobilisation de chercheurs pluridisciplinaires.

Ce renouveau de l'approche académique du nucléaire militaire français nous pousse à repenser et questionner dans ce panel l'histoire mais aussi la situation actuelle de la dissuasion nucléaire française et, par-delà le consensus partitaire, l'adhésion de l'opinion et la faiblesse des débats démocratiques, la question restant débattue dans des arènes étroites, par des acteurs et organismes habitués au secret et aux dissimulations depuis l'origine du programme français du fait de sa sensibilité stratégique. Pourtant, la montée des impérialismes, notamment en Indopacifique, les risques de conflit (Europe, Moyen-Orient, Afrique, Asie orientale) et de prolifération nucléaire (Iran, Corée du Nord), ainsi que les débats (commission d'enquête parlementaire) sur les conséquences des essais nucléaires ou le financement de la dissuasion, sont au cœur de l'actualité nationale et internationale impliquant l'ensemble des citoyens. Ce panel fera la part belle à ces exemples de thématiques contemporaines, mais d'autres propositions permettant de discuter ces dynamiques sont les bienvenues. Si la dissuasion nucléaire a fait l'objet de nombreuses publications (N. Roche, N. Haupais, R. Belot, M. Rosselet, etc.), ce panel, à la croisée de l'histoire, de la géographie, du droit et des sciences politiques, nous amène à réfléchir à de nouvelles perspectives à la fois historiques et stratégiques pour penser le nucléaire militaire : sur la frontière poreuse entre guerre et paix, les représentations de la « force » nucléaire, la crédibilité de la dissuasion, les contre-pouvoirs, les rapports entre démocratie et dissuasion, la prolifération et l'aspiration à l'interdiction, sinon l'abolition des armes nucléaires.

## Crises sécuritaires au Sahel : Enjeux de la contre-insurrection nationale et internationale face aux nouveaux équilibres de pouvoir

### Responsables scientifiques :

Joschka Philipps, Professeur intérimaire, Université de Bayreuth GWII,  
[joschka.philipps@uni-bayreuth.de](mailto:joschka.philipps@uni-bayreuth.de)

Paala Toubga, Doctorant en Sociologie Politique, Université Joseph KI-ZERBO Burkina Faso, [paala.toubga@ujkz.bf](mailto:paala.toubga@ujkz.bf)

### Contexte général :

Depuis 2011, la région du Sahel, notamment le Mali, le Burkina Faso et le Niger, se trouve confrontée à des crises multidimensionnelles, caractérisées par des insurrections djihadistes, des conflits intercommunautaires et une instabilité politique (S. Hagberg, 2001). Ces crises ont conduit à des interventions de divers acteurs nationaux et internationaux, incluant des efforts de contre-insurrection de la part des États sahéliens, soutenus par des organisations régionales comme la CEDEAO, ainsi que par des puissances extérieures telles que la France et la Russie, et des acteurs non étatiques, notamment les sociétés militaires privées (SMP). En dépit de l'ampleur de ces interventions militaires, la région reste marquée par une instabilité persistante et des cycles de violence, soulevant des interrogations quant à l'efficacité des stratégies mises en œuvre (B. Charbonneau et al., 2021; R. Marchal, 2021).

### Objectifs du panel :

Ce panel vise à analyser les stratégies de contre-insurrection adoptées par les acteurs nationaux (Mali, Burkina Faso, Niger) et internationaux, en particulier la France et la Russie, qui ont joué des rôles déterminants dans la gestion des conflits sahéliens (D.B. Somé, 2022). L'objectif est de comprendre les dynamiques entre les interventions militaires et les contextes sociopolitiques locaux. Ce panel souhaite également explorer les raisons des succès ou des échecs des interventions internationales, en examinant leurs effets sur la gouvernance locale, les relations intercommunautaires et la perception de la légitimité des États sahéliens (Y. Guichaoua et M. Pellerin, 2017). Une attention particulière sera accordée au rôle croissant des SMP dans cette région, notamment l'implication du groupe Wagner en Afrique de l'Ouest (F. Geel, 2024).

### Approche interdisciplinaire :

La réflexion proposée repose sur une approche interdisciplinaire, intégrant des perspectives issues de l'histoire, de la sociologie des conflits, des relations internationales et des sciences politiques. Les théories sur la guerre asymétrique (B. Courmont et D. Ribnikar, 2002; J. Baud, 2003; T. Barkawi, 2011) et la fragilité étatique (J-F. Bayart, 2006) seront mises en dialogue avec des études empiriques sur la gestion des crises sécuritaires par des acteurs locaux et internationaux. Les contributions pourront examiner comment ces interventions externes influencent la souveraineté des États, ainsi que l'articulation entre les logiques militaires internationales et les dynamiques politiques et sociales locales (S. Jakubowski, 2011). De plus, l'analyse des perceptions locales des interventions, souvent perçues comme des « occupations

étrangères », ainsi que les effets sociopolitiques de la militarisation croissante des sociétés sahéliennes seront au cœur des discussions.

### **Appel à contributions :**

Le panel invite des communications abordant les questions suivantes :

- L'analyse des stratégies de contre-insurrection mises en œuvre par les États sahéliens et leurs alliés internationaux.
- Le rôle des organisations régionales, telles que la CEDEAO, et leur interaction avec les acteurs globaux dans la gestion des crises au Sahel.
- Les implications géopolitiques des interventions extérieures, notamment le rapprochement de certains États avec des puissances comme la Russie, l'Iran ou la Turquie.
- L'évolution du rôle des SMP et leurs conséquences sur la nature des interventions militaires au Sahel.

Les propositions doivent s'appuyer sur des études empiriques rigoureuses ou offrir des réflexions théoriques approfondies, en se basant sur des auteurs clés tels que Charbonneau, Guichaoua ou Bøås, ainsi que sur des travaux relatifs à la guerre asymétrique et aux interventions étrangères en Afrique.

### **Bibliographie**

BARKAWI Tarak, 2011, « From War to Security: Security Studies, the Wider Agenda and the Fate of the Study of war ».

BAUD Jacques, 2003, *La guerre asymétrique, ou, la défaire du vainqueur*, Édition du Rocher.

BAYART Jean-François, 2006, *L'Etat en Afrique: La politique du ventre*, Fayard.

CHARBONNEAU Bruno, DEBOS Marielle, HANON Jean-Paul, OLSSON Christian et WASINSKI Christophe, 2021, « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad ».

COURMONT Barthélémy et RIBNIKAR Darko, 2002, *Les guerres asymétriques: conflits d'hier et d'aujourd'hui, terrorisme et nouvelles menaces*, Institut de relations internationales et stratégiques Presses universitaires de France.

GEEL Florent, 2024, « Les nouveaux visages de Wagner en Afrique ».

GUICHAOUA Yvan et PELLERIN Mathieu, 2017, *Faire la paix et construire l'État: les relations entre pouvoir central et périphéries sahéliennes au Niger et au Mali*, IRSEM, École militaire.

HAGBERG Sten, 2001, « À l'ombre du conflit violent ».

MARCHAL Roland, 2021, *Le Soudan, sociologie politique d'un régime islamiste* [phd thesis].

SOMÉ Désiré Boniface, 2022, *Le terrorisme au Burkina Faso: négocier ou pas ? : vol. Tome 1*, L'Harmattan.

## L'Europe et les questions nucléaires. Défis politiques et diplomatiques, enjeux sécuritaires et perspectives juridiques

### Responsables scientifiques :

Douglas de Quadros Rocha, Institut d'études de stratégie et défense (Université Jean Moulin Lyon 3), [douglas.de-quadros-rocha1@univ-lyon3.fr](mailto:douglas.de-quadros-rocha1@univ-lyon3.fr)

Mathéo Schwartz, Institut d'études de stratégie et défense (Université Jean Moulin Lyon 3), [matheo.schwartz1@univ-lyon3.fr](mailto:matheo.schwartz1@univ-lyon3.fr)

Ce panel se propose d'étudier le rôle et la place des armes nucléaires au sein de l'espace géographique européen, de la Guerre froide à nos jours, au travers d'une approche pluridisciplinaire.

Le 30 janvier 2024, le Président Macron rappelait à la communauté de défense suédoise que les intérêts vitaux français avaient une « dimension européenne ». Cette formule a suscité des débats, en France et à l'étranger, et reste encore à définir plus précisément. Le volet politique du nucléaire en Europe concerne différents aspects : l'articulation entre les dissuasions française, britannique et américaine d'une part, et entre l'Union européenne et l'Alliance atlantique d'autre part ; le concept d'« européanisation » de la dissuasion ; la relation OTAN/Russie ; les doctrines des États dotés ou encore les politiques des États non dotés vis-à-vis du nucléaire (*Nuclear Sharing*, opinions publiques...).

Les réflexions politiques et doctrinales se traduisent par des déclinaisons d'ordre militaire. À titre d'exemple, certains États européens accueillant des armes nucléaires américaines voient depuis 2022 le déploiement du nouveau modèle B61-12. La modernisation constante des arsenaux américains et russes interroge quant à leurs potentielles influences et conséquences sur l'architecture de sécurité européenne. Le contexte géostratégique ouvre à nouveau l'hypothèse d'une confrontation OTAN/Russie et amène les Européens à repenser militairement certains concepts tels que la dissuasion intégrée, la dualité des systèmes d'armes ou encore l'articulation entre les domaines nucléaire et conventionnel.

Au sein des organisations internationales, les États européens présentent des perspectives diverses sur les enjeux nucléaires. Si les membres de l'OTAN soutiennent une position ferme en défense de la dissuasion, des États comme l'Autriche et l'Irlande appellent au désarmement avec le Traité d'interdiction des armes nucléaires. En outre, le conflit ukrainien a remis le facteur nucléaire au cœur des discussions dans les enceintes multilatérales (ONU, Conférence du désarmement, Conférence d'examen du TNP), permettant à certains acteurs internationaux d'y jouer un rôle plus important, à l'instar de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Dans un contexte de compétition stratégique, nous assistons à la remise en cause des instruments juridiques d'encadrement des armes nucléaires. D'une part, le TNP doit faire face aux crises nucléaires nord-coréenne et iranienne. D'autre part, la fin du Traité des forces nucléaires intermédiaires et la suspension du traité New START et du Traité sur les forces conventionnelles en Europe traduisent la crise du dialogue russo-américain de maîtrise des armements, dont les effets concernent les États européens. Des alternatives deviennent ainsi

nécessaires afin de renforcer la retenue sur le continent et préserver la norme du « tabou nucléaire ».

Ce panel ambitionne dès lors d'étudier l'évolution du facteur nucléaire militaire dans les relations européennes à partir de plusieurs perspectives :

- À partir d'une perspective *politique*, en analysant les adaptations doctrinales, les dynamiques entre les alliés et envers la Russie, et l'hypothèse d'une européanisation de la dissuasion ;
- À partir d'une perspective *militaire*, en analysant les programmes de modernisation des panoplies de dissuasion, l'intégration entre les domaines nucléaire et conventionnel dans le cadre de l'OTAN et le déploiement des systèmes à capacité duale ;
- À partir d'une perspective *diplomatique*, en s'intéressant à la sociologie des organisations et de leurs acteurs dans les discussions nucléaires au sein des organisations internationales ;
- À partir d'une perspective *juridique*, en s'intéressant aux instruments de régulation des armes nucléaires (maîtrise des armements, non-prolifération et désarmement), ainsi qu'aux considérations éthiques et normatives du fait nucléaire, telles que la légitime défense et le « tabou nucléaire ».

ST 23

## Panel « Varia »

L'AEGES souhaite organiser un panel « varia », permettant de rassembler des communications qui ne trouveraient pas à s'insérer dans les sections thématiques retenues.

Toute personne intéressée peut ainsi soumettre une proposition de communication libre, avec comme seule contrainte qu'elle devra s'inscrire dans le champ des études sur la guerre et la stratégie (entendu au sens large) et relever d'une discipline des sciences humaines et sociales (anthropologie, droit, économie, géographie, histoire, philosophie, science politique, sociologie, etc.).

Les propositions de communication doivent être envoyées à l'adresse : [congres@aege.fr](mailto:congres@aege.fr)

ST 24

## Panel « book review »

### **Responsable scientifique :**

Adrien Estève, maître de conférences à l'université Clermont-Auvergne,  
[adrien.esteve@sciencespo.fr](mailto:adrien.esteve@sciencespo.fr)

Dans le cadre de son congrès annuel, l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES) organisera un panel consacré à la présentation et la discussion d'ouvrages récents relevant du champ des études sur la guerre.

Dans cette optique, les personnes intéressées pour proposer la recension/discussion d'un ou plusieurs ouvrages sont invitées à faire remonter leur proposition directement au responsable du panel (il n'est pas nécessaire de rédiger une proposition de 4 000 signes, comme cela est attendu pour les autres panels : un court paragraphe de présentation du ou des ouvrages retenus suffira).

Les ouvrages recensés devront être récents (parution au cours des trois dernières années) et pourront relever de toute discipline académique (anthropologie, droit, économie, géographie, histoire, philosophie, science politique, sociologie, etc.) sans restriction quant à leur langue de rédaction, dès lors qu'ils traitent des problèmes de la guerre et de la stratégie dans toutes leurs dimensions.

Si le panel pourra accueillir des comptes rendus d'ouvrage unique, seront considérées avec un intérêt particulier les propositions de recensions croisées de deux voire trois ouvrages. Dans les deux cas, il conviendra d'aller au-delà d'un simple résumé du ou des ouvrages abordés et d'adopter pour fil conducteur une critique de la thèse défendue et de la démonstration qui l'accompagne.

Les interventions orales auront une durée d'une dizaine de minutes et seront ensuite discutées par les participants.

À l'issue du congrès, une version écrite pourra faire l'objet d'une parution dans l'édition 2026 de l'*Annuaire français de relations internationales* (AFRI), publication du centre Thucydide de l'université Paris-Panthéon-Assas et partenaire de ce panel.